

VOIR DIRE

NUMÉRO 27
JANVIER-FÉVRIER 1988
L'EXEMPLAIRE : 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



Septième Festival provincial des Arts '87 de la Société Culturelle Québécoise des Sourds

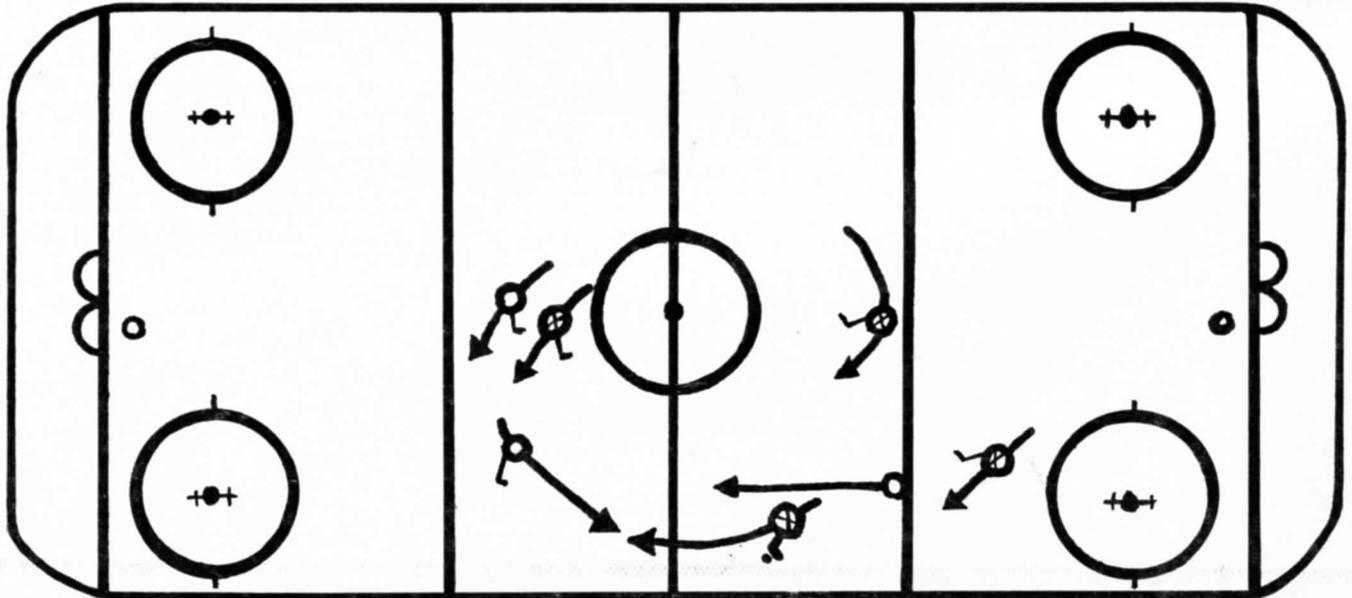


Mlle Sourde du Québec
1987:
Anna Sabelli

Fête en l'honneur des 15 premiers finissants et diplômés du Cégep du Vieux Montréal



Le but du CANADIEN compté par SOUS-TITRAGE +



avec l'aide du RÉSEAU TVA



Les sourds et les malentendants marquent des points au RÉSEAU TVA: Les matchs de votre équipe favorite sont maintenant sous-titrés. Il s'agit d'une PREMIÈRE au Québec! SOUS-TITRAGE PLUS INC. est heureux de vous inviter à nos prochains rendez-vous.

Mercredi le 27 janvier 88
Mercredi le 3 février 88
Mercredi le 9 mars 88
Mercredi le 16 mars 88
Mercredi le 23 mars 88

Montréal à Buffalo	19h30
Montréal à Hartford	19h30
Montréal à Edmonton	21h30
Montréal à Winnipeg	20h30
Québec à Montréal	19h30

SOUS-TITRAGE PLUS: "On a les mots pour le lire"

Nouveau

SOUS-TITRAGE PLUS INC.

Tél.: (514) 521-4460

**ATME
TTY
VOIX**

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc,
directeur et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha,
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy,
rédactrice adjointe
Lysette Lamontagne,
directrice administrative
Jacques Gariépy,
trésorier et responsable des abonnements
Robert Forgues,
secrétaire à la rédaction
Pierre Lafrance
chef de l'équipe des photographes

COLLABORATEURS:

Pierre-Noël Léger,
Jean-Guy Beaulieu,
François Lamarre,
Richard Charron,
Jacques Vadeboncoeur,
Luc Michaud.

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

10 055 Papineau
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 727-8473

SOMMAIRE

Éditorial	4
Point de vue	5
Le Sommet... Deux ans plus tard!	6
On s'est souvenu... On se souviendra	7
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	8 et 9
Festival Provincial des Arts '87	10, 11 et 12
Nouvelles de l'A.A.P.A.	13
Assemblée publique d'information de l'Institut Raymond-Dewar	14
La Fondation de l'Institut Raymond-Dewar: un support à la communauté sourde	15
Fête en l'honneur des 15 premiers finissants et diplômés du Cégep du Vieux-Montréal	16 et 17
Le Centre Cherrier, c'est quoi?	18 et 19
Commissions Scolaire du Sault-St-Louis	19
"Je suis sourd... Écoutez-moi"	20
Description des services offerts par la Maison Rouyn-Noranda Inc.	21
Hommage à René Lévesque	21
La nouvelle vague des jeunes malentendants	22 et 23
Décès, naissances, etc.	23
Nouvelles du C.L.S.M.	24 et 25
6 ^e party de l'Halloween du C.A.E.	26
19 ^e tournoi annuel de l'A.G.S.Q.	28
11 ^e grand tournoi de grosses quilles de l'A.B.S.Q.	29
8 ^e championnat provincial de curling des sourds	30 et 31
Une partie de chasse bien réussie, au lac Labelle	31

Page couverture:

En haut: Couronnement de Mlle Sourde du Québec. À gauche: Mlle Sourde du Québec 1987, Anna Sabelli, est ici entourée des autres concurrentes. À droite: Mlle Anne Sabelli, Mlle Sourde du Québec 1987. En bas, Cérémonie en l'honneur des 15 premiers diplômés et finissants sourds du Cégep du Vieux-Montréal. À gauche: le groupe des 15 premiers diplômés et finissants sourds, tout heureux de poser pour la postérité avec le gâteau soulignant l'événement. À droite: L'Honorable Claude Ryan, Ministre de l'Éducation du Québec, pendant son allocution.

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Yvon Mantha
Paul Groulx
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc
Carte de membre: 5,00\$ par année.





L'année 1988 et ses perspectives

L'année 1988 vient à peine de débuter, nous nous permettons de formuler ici quelques prévisions sur ce que cette année nous réserve, à nous, les sourds. Nous avons assisté l'an dernier à l'établissement du service de relais téléphonique, qui a été rendu possible grâce aux pressions exercées par divers organismes auprès du Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes (CRTC), puis grâce à la bonne volonté et à la coopération soutenue de la compagnie Bell Canada. Tous les intervenants dans ce dossier ont mis résolument la main à la pâte pour rendre possible en un temps relativement court ce grand pas en avant dans le domaine de l'accès à la communication pour les personnes sourdes.

Le principal objectif de cette nouvelle année est d'établir un service généralisé d'interprétation gestuelle ou orale, dans le but de favoriser encore davantage la pleine intégration sociale de la personne handicapée auditive. Ce besoin a été prouvé, mais n'a jamais vraiment été comblé. Un tel service a déjà été mis à l'essai pour un temps limité dans certaines régions mais la démarche s'est arrêtée là, laissant en plan les espoirs de la clientèle visée. C'est pourquoi un service d'interprétation efficace et permanent doit être mis sur pied dans toutes les régions du Québec.

Pour réaliser cet objectif, il faudra bien sûr voir d'abord à la formation du personnel nécessaire, établir un programme approprié de formation et d'évaluation, ainsi qu'une procédure de suivi pour s'assurer du maintien d'un niveau de compétence acceptable et s'assurer qu'il sera en nombre suffisant partout au Québec, toujours en mesure de répondre adéquatement aux besoins légitimes des handicapés de l'ouïe.

La réalisation d'un tel objectif implique nécessairement la mise en oeuvre de ressources humaines et financières énormes. Et bien plus, pour qu'un tel service soit effectivement mis sur pied, il faut susciter une forte volonté politique, puisqu'il revient à la société québécoise tout entière d'en assumer les frais. Au sujet de cette volonté politique, il est intéressant et instructif de se rappeler ce que l'Office des personnes handicapées du Québec a réalisé jusqu'à maintenant suite à des pressions exercées par divers groupes de promotion. Ce sont là les « grands dossiers » de l'OPHQ : le stationnement réservé, l'accessibilité des édifices publics et privés, l'hébergement, le maintien à domicile, l'adaptation des logements, le transport adapté, etc. Tous ces grands dossiers ont été menés à bon terme et les réalisations qu'ils ont permis d'accomplir ont quasiment pris force de loi, une fois que la volonté politique de les réaliser a été acquise. Et la société a accepté d'en assumer les frais, qui sont pourtant considérables.

Il convient de remarquer ici que toutes ces grandes décisions ont été prises au nom de l'intégration sociale des personnes handicapées. Or, pour nous les sourds, l'intégration sociale passe nécessairement par un service d'interprétation, sans lequel nous ne pouvons pas abattre le mur de la communication. Car quel que soit le mode de communication de la personne sourde, ce mode ne rem-

placera jamais l'ouïe lorsqu'il s'agit de communiquer avec des entendants, quoi qu'aient pu en penser certains soi-disant spécialistes qui s'imaginaient que l'oralisme allait régler définitivement les problèmes de communication des sourds en l'espace d'une génération. Car la réalité quotidienne nous prouve aujourd'hui hors de tout doute que, sauf pour les malentendants et les demi-sourds qui se satisfont du port d'une prothèse auditive, aucune communication efficace et de longue durée ne peut s'établir avec les entendants sans le support d'un interprète. Encore que la communication de personne à personne passe mais quand le nombre de personnes augmente cette même communication ne passe plus.

Assurer la volonté politique d'établir un tel service d'interprétation est nécessaire car c'est tout le réseau des services publics qui doit être mis à contribution pour réaliser l'implantation, la prestation et le maintien de ce service. On songe particulièrement aux CLSC, aux CRSSS, aux divers ministères et organismes gouvernementaux, notamment à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, l'OPHQ et les groupes de pression tels que le CQDA. Il est donc urgent, afin de faire avancer le dossier, que tout ce beau monde se penche sur la question. Une des principales recommandations du Sommet québécois sur la déficience auditive concerne d'ailleurs un tel service, et le document-synthèse du suivi y fait abondamment référence. C'est donc un dossier « chaud » qu'il faut suivre pas à pas.

On pourrait choisir parmi beaucoup d'exemples les situations quotidiennes vécues par les personnes sourdes où les services d'un interprète sont nécessaires. Par exemple il est fréquent que les réunions syndicales soient convoquées sur les lieux du travail. Certains syndicats locaux sont compréhensifs et à l'occasion assument de tels services d'interprétation. Les membres sourds payent leur cotisation comme tous les autres et ont droit à toutes les informations véhiculées durant la réunion. Malheureusement, d'autres syndicats ou certains de leurs dirigeants nient complètement ce droit pourtant reconnu à tous. Que faut-il faire pour corriger cette situation? Disons-le carrément : prendre le taureau par les cornes, et voir à ce que le ministère du Travail et/ou les centrales syndicales prennent leur responsabilité et trouvent une solution équitable à cette situation évidente de discrimination.

Si les centrales syndicales estiment ne pas avoir les moyens d'assumer un tel service d'interprétation, il appartiendra encore une fois à l'ensemble de la société d'en assumer les frais. Quoi qu'il en soit, lorsqu'un consensus aura été établi en haut lieu, les centrales syndicales et/ou les syndicats locaux n'auront plus qu'à obtempérer et à reconnaître les droits de leurs membres handicapés auditifs, sous peine de voir la réunion annulée. Ainsi ce ne sera plus, comme c'est trop souvent le cas, un maigre résumé de deux minutes fourni par un compagnon de travail descendant de ce qui s'est dit pendant une heure ou davantage qui fera croire que nos droits à l'information en tant que syndiqués auront été respectés.



Point de vue

L'expansion du C.Q.D.A. en province: utopie ou réalité

Jean-Yves DION
collaboration spéciale

Comme vous le savez, le Centre québécois de la déficience auditive a chapeauté le premier sommet sur la déficience auditive, et s'occupe tout particulièrement de son suivi par les temps qui courent. Également, par son comité sur le SRB, tous les sourds et malentendants de la province ont obtenu pleine autonomie pour leurs appels téléphoniques, le seul prérequis étant de pouvoir utiliser un ATS. Voilà à quoi se résument les principaux faits d'armes de cet organisme, mis à part ses efforts de sensibilisation et de promotion de nos droits.

Dans un récent discours du président, M. Arthur LeBlanc, désirant avant tout une meilleure représentation régionale, allait suggérer jusqu'à limiter la représentation montréalaise pour accorder plus de place aux autres régions. C'est là une excellente idée en elle-même, mais il ne faut pas perdre de vue que les sourds des régions désirent avant tout des services, surtout en régions éloignées, qui en sont presque dépourvues. Et le document-synthèse du Sommet est là pour le prouver.

Voici quelques exemples, pourtant très connus. En fait de services, les grandes régions de Québec et de Montréal sont tout simplement gâtées « pourries » à cause de la proximité de l'ISC (Institut des sourds de Charlesbourg) et de l'IRD (Institut Raymond-Dewar), avec comme différence que Montréal a un centre d'accueil pour personnes sourdes âgées et un département d'audiologie et d'orthophonie à l'Université de Montréal. Dans le cadre de la préparation du Sommet, j'ai rencontré des sourds gaspésiens, notamment à Rimouski, Gaspé et Bonaventure. Ce qui m'a particulièrement frappé à ces occasions, c'est le manque d'information dans la région en matière de surdité et sur l'existence des services, et cela malgré les demandes répétées faites auprès des autorités gouvernementales. Montréal peut bien s'enorgueillir d'avoir les meilleurs cerveaux, car en privant les régions d'information, on les garde dans l'ignorance totale.

Le document-synthèse du Sommet apportera-t-il des solutions pour ces régions? Pour le moment, les ministres concernés jouent aux gentils et aux disponibles. Il reste à espérer que leurs bonnes intentions ne dormiront pas sur les tablettes de quelques fonctionnaires obsédés par les formulaires et les réunions. À titre

d'exemple, l'ISC parlait en mai 1987 d'une stratégie pour l'amélioration de ses services. Au train où vont les choses, sa mise en application se fera seulement lorsqu'on connaîtra enfin le gagnant d'un important match de tennis entre l'OPHQ, l'ISC et le MSSS. Vous savez, il s'agit d'un de ces sports où l'on se renvoie la balle car personne ne veut prendre ses responsabilités. C'est bien dommage, mais la bureaucratie semble toujours plus importante que la personne humaine. À mon avis, il est plus que temps que le CQDA s'occupe enfin des problèmes urgents des régions éloignées, qu'elles soient représentées ou non au conseil d'administration. Après seulement, on pourra les intéresser à s'impliquer avec nous, pour coordonner les services. On ne les attirera pas avec rien. Sinon, on pourrait dire avec raison que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent. Alors, pourquoi ne pas en faire une priorité au prochain colloque post-sommet?

Notre président, Arthur LeBlanc, est un avant-gardiste qui sait rester près de la base. Mais il n'est pas le seul à prendre des décisions, au Québec. Il faut penser au mandat du CQDA, concernant la représentativité régionale. J'ai beaucoup de respect et d'estime pour les leaders montréalais, mais cela ne m'empêche pas d'espérer qu'un jour, le sourd gaspésien sera aussi important que le sourd montréalais au sein du CQDA. À ce moment seulement pourrons-nous, tous ensemble, crier victoire, et j'en serai très heureux. Qu'en pensez-vous?

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal

VOIR DIRE ?

Connaissez-vous la revue

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des associations, actualité politique, et même des messages personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00\$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez chez vous, par la poste.

Quoi de mieux?!!!

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant!

abonnement

Veillez m'abonner à la revue "Voir Dire" pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 15,00\$ fait à l'ordre de: revue "Voir Dire".

(Pour tout paiement, un reçu sera automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ()

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____

Envoyez le tout à:

Revue VOIR DIRE

10 055 Papineau

Montréal, Qc. H2B 1Z9

Tél.: (514) 727-8473 (ATS)



LE SOMMET... DEUX ANS PLUS TARD !



Par **Jean-Guy BEAULIEU**
Directeur-général du C.Q.D.A.

Février 1988, deuxième anniversaire du Sommet sur la déficience auditive. Où en sommes-nous?

Cet événement unique dans le domaine de la surdité au Québec a-t-il suscité de faux espoirs?

Les sommes d'argent dépensées (plus de 270 000\$) lors de ce rassemblement ont-elles été investies en vain?

Le nombre d'heures consacrées à sa préparation (deux ans) et les énergies incroyables qui ont permis la tenue de ce Sommet ont-elles été inutiles?

Les pessimistes peuvent continuer à broyer du noir... Il ne fallait pas s'attendre à ce que, le lendemain du Sommet, un souffle puissant et mystérieux vienne balayer les difficultés qu'éprouvent les personnes déficientes auditives. Rien n'est facile, spécialement lorsqu'il s'agit de changer les mentalités.

Le plus grand mérite de ce déploiement de février 1986 fut dans le fait que 700 personnes de toutes les régions du Québec (la plupart sourdes ou malentendantes) ont réalisé qu'ENSEMBLE elles pouvaient travailler à l'amélioration de leur qualité de vie. Une fierté légitime est née du fait de se serrer les coudes, de reconnaître vraiment, dans cet hôtel montréalais, LA COMMUNAUTÉ SOURDE du Québec: personnes sourdes, devenues sourdes, parents d'enfants déficients auditifs, les intervenants du milieu scolaire et des services de santé, les ami(e)s, les bénévoles. On pouvait aussi y trouver des aides auditives adéquates, et tout était pensé en fonction d'une parfaite communication: téléphones, interprètes, signalisation, etc. C'était l'euphorie: tout nous semblait facile et on imaginait que la société avait levé toutes les barrières...

"Le temps se moque de ce qu'on fait sans lui!" C'est une bataille permanente que nous devons livrer: les résultats se font attendre, mais nous avons étalé nos problèmes sur la place publique lors du Sommet, nous avons sensibilisé la population, nous nous sommes convaincus nous-mêmes et avons convaincu les autres que nous étions une force dont il fallait tenir compte.

Maintenant, où en sommes-nous?

Au lendemain du Sommet, le Comité organisateur, avant de se dissoudre, confiait au CQDA le mandat de publier les ACTES DU SOMMET et d'en assurer le SUIVI.

Dès l'été 1986, Josette Lefrançois, infatigable, dénichait une subvention et embauchait deux personnes pour transcrire les conférences prononcées lors du Sommet: un volumineux cahier de 675 pages qui fut distribué et mis en vente en octobre 1986.

Les recommandations, issues des ateliers, demandèrent plus de temps. C'est un travail de "Bénédictine" qui fut confié à Claudette Duchesne, du Sagenay-Lac-St-Jean. Elle rédigea la Synthèse des informations recueillies lors de tournées régionales pré-Sommet et des réponses aux questionnaires envoyés aux groupes de services avant le Sommet. Le document con-

tient, bien entendu, les recommandations émises à l'intérieur des ateliers thématiques du Sommet. On trouve, en annexe, les discussions transcrites sur acétates pendant ces ateliers: un "verbatim" qui reflète les opinions des différents groupes de participants. Ce document-synthèse fut remis au CQDA en mai 1987.

En octobre 1987, le document est distribué gratuitement à toutes les associations de personnes sourdes, devenues sourdes et parents d'enfants sourds **connues** de toute la province. Il est aussi envoyé aux différents Ministère et organismes gouvernementaux qui sont touchés par les différentes recommandations, les invitant à nous faire connaître leur programme d'activités ou leurs projets dans le sens des préoccupations des recommandations.

Le Conseil d'administration du CQDA étudie présentement le document; ses membres se réuniront en session spéciale en février 1988, pour l'analyse systématique des recommandations et pour élaborer une stratégie quant aux moyens à prendre pour réaliser la mise en application des recommandations.

De concert avec toutes les associations et organismes qu'il réunit, le Centre québécois de la déficience auditive continue à répandre le message du Sommet de 1986:

"Les personnes sourdes et malentendantes sont un potentiel humain important: apprenez à connaître leur différence et respectez-la en toute égalité; arrêtez de limiter ces personnes dans le développement de leurs capacités d'apprendre, de s'épanouir, de travailler, de participer aux activités de leurs choix."

Le Sommet... deux ans plus tard! Il faut continuer à stimuler l'intérêt de la population et des gouvernements à notre cause, coordonner notre action et travailler ENSEMBLE dans un état d'esprit positif et toujours serein.

NOUVEAU LOGO DU CQDA

En octobre 1986, le CQDA lançait un concours pour la création d'un LOGO. L'invitation s'adressait aux artistes sourd(e)s.

Deux personnes ont répondu à notre appel: Messieurs Thomas Boroday et Serge Laroche. Ces deux artistes, que nous voulons remercier pour leur participation, ont présenté des projets de qualité qui ont rendu difficile le choix du LOGO.

Le 9 mai 1987, lors de l'Assemblée générale annuelle du CQDA, la majorité des membres du Conseil d'administration se sont prononcés en faveur de l'oeuvre de Monsieur Serge Laroche, que nous reproduisons ici.

Signification du LOGO:

- * Les lignes parallèles signifient: Échos et mouvement des associations (ORGANISMES)
- * La ligne oblique dans la masse noire représente: Transparence et privation de l'ouïe (DÉFICIENCE AUDITIVE)
- * La fleur de lys située à l'orifice de l'oreille signifie: (CENTRE QUÉBÉCOIS)
- * Le LOGO signifie: CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

10 055 avenue Papineau, Montréal, Qc H2B 1Z9 - Tél.: 381-2844 (ATS) 381-4028 (VOIX)

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu,
directeur général



On pose fièrement devant la plaque-souvenir du Centenaire, don des Soeurs de la Providence. De gauche à droite: Sr. Victorine Bourassa, s.n.d.d., Sr. Denise Pronovost, s.p., supérieure, Sr. Rosanne Bérubé, s.n.d.d., et Sr. Madeleine Denis, s.n.d.d.



Voici un beau groupe d'anciennes compages d'études.

En marge du Centenaire de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs:

On s'est souvenu... On se souviendra

Par les Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
Collaboration spéciale

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



"Quelle belle journée!" voilà l'exclamation que l'on disait dans nos corridors au soir du 31 octobre. C'était le jour de l'Amicale du Centenaire de fondation de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

À cette occasion quelque cent soixante-quinze personnes se sont retrouvées à la salle de la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence, située sur la rue Grenet, à Montréal.

L'assistance composée majoritairement des compagnes de classe des soeurs jubilaires, comprenait aussi les conjoints des compagnes de classe; de plus, il y avait des religieuses de la Providence qui directement ou indirectement ont aidé les religieuses sourdes dans la poursuite de leur idéal. Les abbés Gérard Hébert et Paul Leboeuf ont rehaussé de leur présence cette belle cérémonie. Les parents sourds des soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs avaient aussi été invités.

À 16h00 une messe réunissait les personnes désireuses d'y participer. Ce fut vraiment une manière spéciale de célébrer la fête de la Toussaint. Vers 16h45 un succulent buffet froid fut servi à toute l'assistance.

L'Amicale ne comportait aucun programme spécial sauf des échanges amicaux. Cependant, à toutes les heures de l'après-midi il y eut tirages de peintures exécutées par l'une ou l'autre des artistes: Sr. Carmen Proulx, Sr. Jacqueline Pépin et Sr. Mary Jewel Reid. Les invités pouvaient aussi visiter les locaux de la Communauté et visionner le diaporama-souvenir du Centenaire.



Mme Inès Denatoris participe à la fête malgré sa cécité, grâce à l'aide de Sr. Germaine Landry, s.n.d.d.

Quel bonheur de se rappeler les jours d'autrefois!

Quelle douceur de constater que des liens ne se brisent pas malgré les années qui s'accumulent!

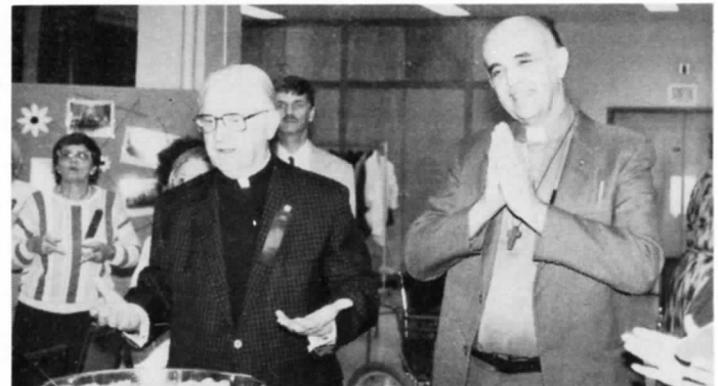
Quelle joie de se revoir!

Quelle reconnaissance envahit les âmes qui se souviennent des bontés du Seigneur depuis Cent Ans!

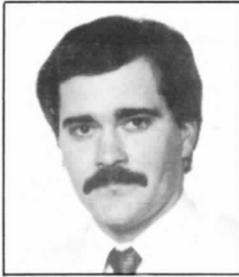
Pour terminer, nous adressons notre vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont si aimablement répondu à notre invitation et sont venues passer avec nous une journée tout à fait inoubliable. À tous et toutes, nous disons un sincère merci, et nous souhaitons nous revoir encore dans un avenir rapproché.



De gauche à droite: S. Virginia Capler, s.n.d.d., Sr. Juliette Pépin, s.n.d.d., Sr. Blanche Bélanger, s.n.d.d. et M. Aurèle Lebel.



Les abbés Gérard Hébert et Paul Leboeuf bénissent ensemble le repas.



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd



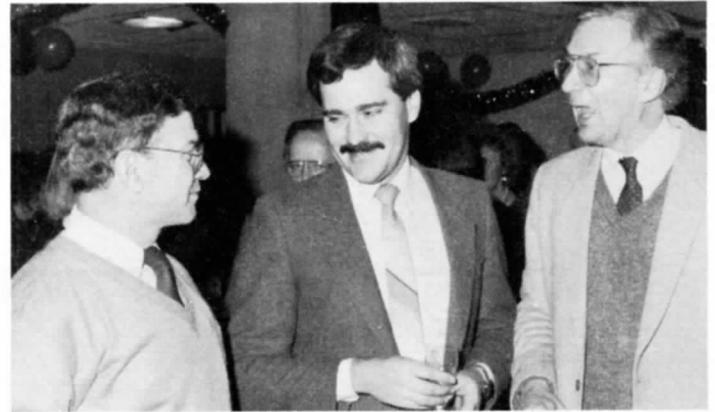
Par: **François LAMARRE**

LE TEMPS DES FÊTES

Les personnes âgées sourdes, qu'elles demeurent à domicile ou en centre d'accueil, ont pu vivre plusieurs activités et réjouissances du temps des fêtes. À domicile, la première activité et qui est certes la plus appréciée est la visite des enfants, petits-enfants et de la parenté. Pour ceux et celles inscrits au centre de jour Roland-Major, il y eut en plus, le dîner des fêtes qui eut lieu cette année au nouveau restaurant chez Millaire de la rue Jean-Talon. Par la suite, la fête s'est poursuivie au centre de jour où des jeux et des tirages se jumelèrent à la danse. Du côté du centre d'accueil Manoir Cartierville, il y eut une foule d'activités pour les résidents et résidentes auxquelles se joignirent les familles proches. Dîners de Noël, visite du Club Lions-Sourds et des usagers du centre de jour Roland-Major en plus de certaines activités telles la fête des enfants des employés et employées, la visite à la résidence de soeurs Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (soeurs sourdes pour la plupart) et la messe de Noël suivie du réveillon en furent les principales. Comme nous pouvons le constater, le temps des fêtes est une période fort occupée pour les personnes âgées sourdes et sourdes-aveugles.

LE COCKTAIL DES AMIS DU MANOIR CARTIERVILLE

Comme par les années passées, le Manoir Cartierville accueillit lors d'un 5 à 7, les amis du centre d'accueil dont plusieurs représentants de la communauté sourde de Montréal. Malheureusement, le premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa, n'a pu comme l'année dernière assister à cette soirée. Cela n'a pas empêché à toutes ces personnes de renouer connaissance entre-elles. Nous retrouvons d'ailleurs dans ces pages plusieurs photos de l'événement.



MM. Arthur LeBlanc, du C.Q.D.A., François Lamarre, du Manoir Cartierville, et Pierre Vennat, de La Presse, discutent-ils ici d'un deuxième Sommet sur la déficience auditive?



Voici quelques représentants du Centre de jour Roland-Major: M. Lafontaine, ainsi que mesdames Simone Laframboise et Simone Lafontaine.



Nous voyons ici M. Gabriel Collard, directeur général de l'Institut Raymond-Dewar, blaguant avec MM. Gilbert Gagnon, directeur général du Manoir Cartierville, et Arthur LeBlanc, président du C.Q.D.A.

Photographe: Pierre LAFRANCE



M. l'abbé Meusseu, aumônier au Manoir Cartierville, et son assistante, posent ici en compagnie de Sr. Marguerite Gauthier et d'une bénévole. À droite: Mme Lysette Lamontagne, présidente de l'A.S.M.M.

Technique Nadeau



Huguette Godard

Prof. L.S.Q. — Technique Nadeau
T.T.Y. ou VOIX: (514) 648-1261

tous les avant-midi et le lundi soir

(suite)

L'ÉMISSION "COUP D'OEIL"



Par **ODETTE RAYMOND**

Le Manoir Cartierville, que vous connaissez tous comme ouvrant dans le domaine de la surdité, a décidé de s'impliquer socialement au niveau de la communication.

C'est une émission de télévision intitulée "Coup d'oeil" qui vous est offerte. Cette émission n'a pas la prétention de remplacer ni de dépasser aucune autre. Elle se veut un outil d'information touchant des points importants au sein de la communauté sourde:

- actualité: régionale ou provinciale
- culture
- vie associative
- loisir
- santé
- services

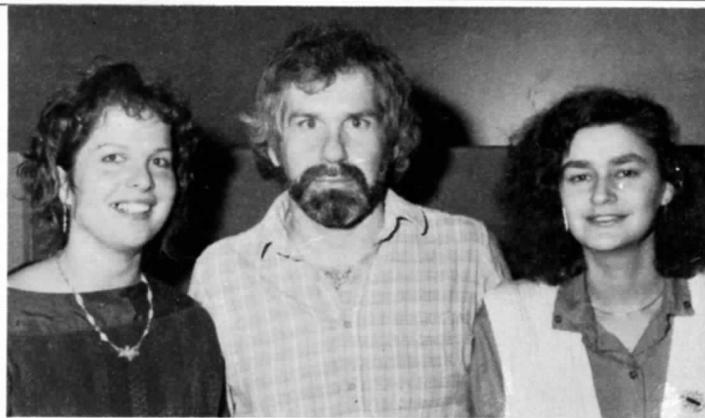
Pendant une demi-heure par semaine, plusieurs chroniques vous seront donc présentées. De plus, il y aura au moins un reportage par semaine.

Cette émission s'adresse aux sourds, aux devenus-sourds et aux intervenants. Elle souhaite aussi sensibiliser les entendants aux réalités du monde de la surdité.

Étant soucieux de répondre aux attentes du milieu de la déficience auditive, le centre d'accueil Manoir Cartierville s'est adjoint un comité de consultation. Ce comité a pour mandat d'assurer la représentation de tous les secteurs d'activité rattachés à la déficience auditive. De plus, il assurera le respect des objectifs globaux rattachés à ces émissions.

Le comité de consultation est composé de:

- M. Jean-Guy Beaulieu (C.Q.D.A.)
- M. Louis Boivin (M.C.)
- Mme Hélène Hébert (S.C.O.S.)
- M. Arthur LeBlanc (C.Q.D.A.)
- M. Roland Major (C.L.S.V.)
- Mme Odette Raymond (Interprète, M.C.)
- M. René Trempe (M.C.)
- M. Jacques Vadeboncoeur (C.S.S.M./F.S.S.Q.)



Voici les artisans de l'émission "Coup d'oeil", que nous pouvons voir depuis le début de l'année sur le réseau communautaire. De gauche à droite: Mme Odette Raymond, recherchiste-animatrice-interprète, M. René Trempe, réalisateur, et Mme Mireille Caissy, recherchiste-animatrice.
Photographe: Pierre LAFRANCE

L'équipe de production est composée de deux recherchistes-animatrices: Mme Mireille Caissy, déjà active dans la communauté sourde et Mme Odette Raymond, interprète au Manoir Cartierville depuis 10 ans; et d'un réalisateur, M. René Trempe, travaillant au Manoir Cartierville depuis 10 ans.

C'est donc un rendez-vous avec l'émission "Coup d'oeil" qui sera, pour une plus grande accessibilité, sous-titrée et signée.

LA RÉSIDENCE

Nous avons déjà parlé de la résidence pour personnes âgées sourdes du Montréal-Métropolitain. Rassurez-vous, le projet n'est pas mort, loin de là. Le comité se réunit régulièrement à chaque mois et travaille activement auprès de la ville de Montréal à l'obtention d'un terrain permettant la construction de la résidence. Des développements surviendront certainement au cours des prochains mois et nous vous en reparlerons assurément.



VOEUX DU NOUVEL AN

Nous espérons que l'année 1988 vous apporte bonheur, santé et prospérité. Un plus grand nombre d'heures d'émissions sous-titrées, voilà le souhait que nous formulons pour cette nouvelle année.

Comme par les années passées, notre équipe continuera de vous offrir un produit de grande qualité. Notre travail nous tient à coeur et nous sommes fiers de participer au développement du sous-titrage.

BONNE ANNÉE À TOUS ET À TOUTES!

L'équipe de l'A.C.D.S.

L'Agence canadienne de développement du sous-titrage inc.
1755, boul. Dorchester Est, Suite 001, Montréal (Québec) H2K 4P6
Tél.: (514) 522-5799 (voix et ATME)



FESTIVAL PROVINCIAL des ARTS '87

Le 21 novembre 1987
au COLLÈGE DE MAISONNEUVE



Par **Hélène HÉBERT**
Présidente de la S.C.Q.S.

Photographes:
Pierre LAFRANCE
Jacques DUFRESNE
Jean-Marc LACHAMBRE
René LAROCHÉ

Le Festival provincial des Arts '87 de la S.C.Q.S. s'est tenu à Montréal, au Collège de Maisonneuve, le 21 novembre dernier. Cette journée, qui fut fort bien remplie, était offerte à tous ceux qui désiraient s'enrichir de notre belle culture sourde. Il y avait d'abord l'exposition artisanale et littéraire d'oeuvres faites par des personnes sourdes. Plusieurs oeuvres d'art y étaient exposées et chacun a eu la chance de les admirer. Certains artistes se sont surpassés par la qualité de leur travail. Voici la liste des gagnants des divers concours:

Catégorie I (Arts plastiques)

<u>Peinture:</u>	<u>Dessin:</u>	<u>Gravure:</u>
1 ^{ère} : Jacqueline Langlois	1 ^{er} : Jean Goulet	1 ^{ère} : Dominique Ritchie
2 ^{ème} : Danielle Vigneault	2 ^{ème} : Jean Goulet	2 ^{ème} : Dominique Ritchie
3 ^{ème} : Danielle Vigneault	3 ^{ème} : Jean Goulet	3 ^{ème} : Dominique Ritchie
<u>Sculpture:</u>	<u>Photographie en couleurs:</u>	<u>Photographie:</u>
1 ^{er} : Marcel Roy	1 ^{er} : Gilles Delisle	Manon Desharnais
2 ^{ème} : Marcel Roy	2 ^{ème} : Gilles Delisle	(mention spéciale)
3 ^{ème} : Marcel Roy	3 ^{ème} : Rachel Bédard	
<u>Dessin fait par ordinateur:</u>	<u>Impression:</u>	
1 ^{er} : Jacques Boudreault	Thomas Boroday	
2 ^{ème} : Jacques Boudreault	(mention spéciale)	
3 ^{ème} : Jacques Boudreault		

Catégorie II (Activités littéraires)

<u>Oeuvres d'imagination</u>	<u>Publications d'intérêt général:</u>
1 ^{ère} : Marie-Hélène Boulanger	1 ^{ère} : Manon Desharnais
2 ^{ème} : Marie-Hélène Boulanger	2 ^{ème} : Manon Desharnais
3 ^{ème} : Marie-Hélène Boulanger	

Catégorie III (Spectacles)

<u>Chant de cantiques:</u>	<u>Magie:</u>	<u>Spectacles spéciaux:</u>
1 ^{ère} : Rachel Bédard	Pierre Petit	1 ^{ers} : Larivière & Laverdure
2 ^{ème} : Rachel Bédard	(mention spéciale)	2 ^{èmes} : Larivière & Laverdure

Catégorie IV (Activités récréatives)

<u>Passe-temps individuels:</u>
1 ^{er} : George Krog
2 ^{ème} : Monique Boudreault
3 ^{ème} : Georges-Henri Boucher

Catégorie V (Arts ménagers)

<u>Tricot:</u>	<u>Crochet:</u>	<u>Piquage:</u>
1 ^{ère} : Gabrielle Baumier	1 ^{ère} : Lily Herman	Simonne Lafontaine
2 ^{ème} : Gisèle Desmarais	2 ^{ème} : Élane Boroday	(mention spéciale)
	3 ^{ème} : Simonne Lafontaine	
<u>Couture (robes)</u>	<u>Couture:</u>	<u>Petit point:</u>
1 ^{ère} : Élise Warren	1 ^{ère} : Denise Vachon-Côté	1 ^{ère} : Gaby Krog
2 ^{ème} : Élise Warren	2 ^{ème} : Simonne Lafontaine	2 ^{ème} : Gaby Krog
3 ^{ème} : Élise Warren	3 ^{ème} : Simonne Lafontaine	3 ^{ème} : Jacqueline Langlois

Gala Mlle Sourde du Québec 1987

<u>Concurrentes:</u>		
Mlle Marie-Hélène Boulanger Ste-Foy	Mlle Anna Sabelli St-Léonard	Mlle Julie Talbot Charlesbourg
Mlle Josée Campeau Longueuil	Mlle Lucie Savoie St-Janvier	
<u>Mlle Sourde du Québec 1987:</u> Mlle Anna Sabelli	<u>Mlle Sourde de Montréal 1987:</u> Mlle Marie-Hélène Boulanger	

rafraîchissements furent servis, une gracieuseté de Coca-Cola et de Humpty-Dumpty. Avant le souper, un apéro fut servi, le vin étant une gracieuseté des vins Andrés et le fromage, un don de la fromagerie Hamel.



Voici une partie des travaux exposés et inscrits aux concours artistiques.



Voici une vue partielle de l'auditoire, pendant un des ateliers.



Les membres du conseil d'administration de la S.C.Q.S. posent ici devant le gâteau célébrant le Festival des Arts '87. De gauche à droite: André Guillemette, Mireille Caissy, André Maltais, Hélène Hébert, Yvon Mantha, Dominique Ritchie, Monique Boudreault et Guy Leboeuf.

Simultanément, des ateliers étaient donnés par M. Jean-Paul Leblond, président de Sous-Titrage Plus Inc. et par des enfants de l'école l'Assomption, de St-Hyacinthe, qui ont présenté un petit spectacle de mime, mimant les contes du "Petit chapeau rouge" et du "Petit chat perdu". Après les ateliers, des



M. Jean-Paul Leblond, président de Sous-Titrage Plus, donne ici sa conférence sur le sous-titrage, en compagnie de Mme Cécile Major, Interprète.



Les enfants de l'école l'Assomption, à St-Hyacinthe, nous ont présenté deux histoires mimées: "Le petit chaperon rouge" et "Le petit chat perdu". Ils sont ici accompagnés de leur professeur, Serge Brière.

Le gala Mlle Sourde du Québec

Le gala Mlle Sourde du Québec 1987 s'est déroulé durant la soirée, à l'auditorium du Collège. 250 personnes sont venues y assister, et nous en avons été déçus. Où étaient les jeunes sourds?

Pourtant, la soirée s'est très bien déroulée, grâce au brio de M. Yvon Mantha, notre maître de cérémonie. Le spectacle d'ouverture fut présenté par M. Gérard Courchesne et par les concurrentes au concours Mlle Sourde du Québec, qui ont reconstitué pour nous l'historique de la S.C.Q.S. et nommé les pionniers qui ont fait avancer la cause culturelle chez les sourds. Cela a causé tout un émoi parmi l'auditoire.

Par la suite, les demoiselles se sont présentées individuellement et ont présenté leur spectacle. C'était vraiment agréable à voir, et on remarquait que la qualité avait sa place partout. Nous avons également pu admirer les spectacles de théâtre, de chant et d'autres spectacles spéciaux exécutés par des concurrents dans ces catégories d'expression culturelle.

Suite à ces spectacles, nous avons pu assister à une période de questions à l'intention des candidates au concours Mlle Sourde du Québec. Après la compilation des points, Mlle Anna Sabelli devenait Mlle Sourde du Québec 1987. Ce fut une grande surprise pour elle, et elle en était très émue. Mlle Marie-Hélène Boulanger, Mlle Sourde de l'Association des sourds de Québec, remporta le titre de Mlle Sourde de Montréal. D'autre part, Anna Sabelli a reçu le prix de la candidate la plus talentueuse, Mlle Julie Talbot a reçu le prix de la candidate la plus sociable et Marie-Hélène Boulanger celui décerné à celle qui a porté la plus belle robe de bal.

Pour terminer, nous désirons remercier M. Yvon Mantha ainsi que tous les bénévoles qui ont collaboré, de près ou de loin, au succès de cette mémorable journée et qu'il serait trop long de nommer.

Compte-rendu des ateliers du Festival des Arts '87

Par Mireille CAISSY
directrice à la S.C.Q.S.

Le 21 novembre 1987, deux ateliers furent présentés dans le cadre du Festival des Arts '87 de la S.C.Q.S.

Les participants ont tout d'abord eu droit à un atelier sur le sous-titrage, présenté par M. Jean-Paul Leblond, président de Sous-Titrage Plus Inc. Il a su nous entretenir pendant une heure des nombreux développements survenus dans le domaine du sous-titrage, ainsi que du fonctionnement de ce service. Il nous a expliqué en détail comment se faisait le sous-titrage des nouvelles pour le réseau TVA.

Il est heureux que M. Leblond accepte toujours avec plaisir de nous faire part de ses connaissances, et réponde aimablement à toutes nos questions. Nous le remercions beaucoup de sa présence et nous invitons les sourds à communiquer avec Sous-Titrage Plus s'ils ont d'autres questions à lui poser au sujet du sous-titrage.

En deuxième partie, nous recevions Serge Brière et les enfants sourds d'une école de St-Hyacinthe. Les enfants nous ont montré leur savoir-faire en nous présentant deux petites pièces de théâtre: "Le petit chaperon rouge" et "Le petit chat perdu".

Par la suite, Serge a répondu aux questions des personnes présentes sur son travail auprès des enfants sourds de l'école. Il y a comme tâche de développer la communication chez les enfants sourds, en leur enseignant la L.S.Q. et l'expression corporelle.

Nous espérons que les personnes présentes auront bien apprécié ces deux ateliers, qu'elles y auront appris quelque chose et puisé de l'inspiration pour l'avenir.



Mlle Marie-Hélène Boulanger, Mlle Sourde de Montréal, pose ici en compagnie de Mlle Sourde du Québec 1985, Mlle Denise Read, de Mme Monique Boudreault, directrice du Gala Mlle Sourde du Québec et de M. Yvon Mantha, maître de cérémonie.



Et voici le clou de la soirée: Mlle Anna Sabelli, Mlle Sourde du Cégep du Vieux-Montréal devenue Mlle Sourde du Québec '87, pose ici entourée des autres candidates et de Mme Monique Boudreault, directrice du Gala Mlle Sourde du Québec, de Mlle Denise Read, Mlle Sourde du Québec 1985 et de M. Yvon Mantha, maître de cérémonie.



"Nous avons besoin des deux mains", poème, présenté par Lucie Savoie, Mlle Sourde du Club Abbé de l'Épée.



"Les sons", chant, présenté par Julie Talbot, Mlle Sourde de Charlesbourg.



"Le chat sauvage libéré", danse, présenté par Anna Sabelli, Mlle Sourde du Cégep du Vieux-Montréal.



"Sourde-aveugle et communication", poème, présenté par Marie-Hélène Boulanger, Mlle Sourde de l'A.S.Q.



"Le petit chaperon rouge", mime, présenté par Josée Campeau, Mlle Sourde du C.L.S.M.



"Quand le soleil dit bonjour", chant, présenté par Mlle Rachel Bébard, de Sherbrooke, lors des concours de la catégorie III (spectacles).



"Du lundi au dimanche", pantomime présenté par Gérard Courchesne et Giovanna Piazza.



Voici les membres du comité organisateur du Festival des Arts '87. (N'apparaissent pas sur la photo: Jacques Gariépy et Gilles Beaulieu, caméraman.)

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

Un message d'Hydro-Québec

Hydro-Québec est maintenant heureuse de vous apprendre qu'à compter du 18 janvier 1988, tous ses clients du Québec ayant un handicap auditif peuvent communiquer avec son service à la clientèle, grâce à un appareil de télécommunication pour sourd "ATS".

Cet appareil est raccordé à une ligne Watts (service d'interurbain sans frais pour l'utilisateur). Le numéro à composer est **1-800-361-1297**. Un personnel a été spécialement formé pour accueillir ces communications pendant les heures régulières de travail, soit de 8h30 à 16h30.

Nos clients handicapés auditifs de la région de Montréal pourront aussi continuer de nous atteindre par appareil "ATS" au numéro **381-3847**, toujours durant les heures régulières de travail.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

Nouvelles de l'A.A.P.A.

Par **Jean DAVIA**

Directeur général de l'A.A.P.A.

Les fêtes de Noël et du Nouvel An sont maintenant bien terminées. Nous retrouvons nos énergies pour reprendre notre travail jusqu'à l'été. J'espère que personne n'aura à payer d'amendes à cause d'excès commis durant la période des fêtes!

Revenons maintenant aux nouvelles de l'A.A.P.A. Au cours de notre assemblée générale du 13 décembre dernier, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration pour les deux prochaines années (soit jusqu'en 1989). Tel que stipulé dans nos règlements généraux nouvellement amendés, les mandats de trois administrateurs seulement venaient à échéance en 1987, et ceux des quatre autres administrateurs ne seront échus qu'en 1989. Par conséquent, trois nouveaux administrateurs seulement ont été élus cette année. Notre conseil d'administration se compose donc des personnes suivantes:

- M. Jacques Gariépy**, président,
- Mme Mireille Caissy**, vice-présidente,
- M. Robert Forgues**, secrétaire,
- Mme Lucette Desrosiers**, trésorière,
- Mme Diane Sarrazin Zimmer**, directrice,
- M. André Bélanger**, directeur,
- M. Réal Routhier**, directeur

J'espère que nous formerons une équipe positive, forte et unie et que nous travaillerons pour offrir à nos membres des cours et des services qui répondront de plus en plus à leurs besoins.

En 1988, l'A.A.P.A. va se retrousser les manches pour réaliser de nouveaux objectifs et entreprendre de nouvelles réalisations dans les domaines de l'éducation, du travail, du bien-être et des loisirs, tout cela afin d'améliorer la qualité de vie des personnes sourdes.

Nos objectifs et activités viseront à faire face concrètement aux besoins réels et quotidiens de la communauté des sourds dans la société québécoise, afin de revaloriser vraiment la personne sourde. Mais avant d'exercer des pressions auprès des instances gouvernementales, nous allons d'abord interroger le plus grand nombre possible de personnes sourdes afin de connaître quels sont leurs besoins réels et quelles lacunes existent encore dans notre société face aux personnes sourdes. Ensuite, nous analyserons ces données afin d'en relever les points forts et les points faibles pour orienter notre action subséquente vers la solution des problèmes et des lacunes que nous aurons découverts.

C'est notre intention d'orienter encore davantage les activités de l'A.A.P.A. de façon à répondre plus étroitement à vos besoins et à vos attentes, et à augmenter encore les services qui vous donnent déjà satisfaction. Nous préparerons aussi de la documentation en vue d'une concertation des organismes afin de réaliser des objectifs communs et de se donner la main pour être plus forts pour mieux vous servir.

Ensuite, j'espère que nous pourrons ouvrir des négociations importantes avec les instances gouvernementales. Je pense, par exemple, aux suites qu'il faut donner au Sommet québécois sur la déficience auditive, de janvier-février 1986, et je pense que



Voici le nouveau conseil d'administration de l'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal. De gauche à droite: Mme Diane Sarrazin Zimmer, directrice, Mme Lucette Desrosiers, trésorière, M. André Bélanger, directeur, Mme Mireille Caissy, vice-présidente, M. Jacques Gariépy, président, M. Robert Forgues, secrétaire, et M. Réal Routhier, directeur.

L'A.A.P.A. pourra jouer un rôle important pour rendre ces suites accessibles aux sourds de Montréal.

L'A.A.P.A. prévoit organiser une assemblée afin d'informer le plus grand nombre possible de personnes sourdes au sujet de ces divers projets et afin d'obtenir la collaboration du plus grand nombre. C'est sur cette base que nous développerons des projets destinés à réaliser nos objectifs et à répondre à vos besoins et à vos désirs durant les années à venir.

Conclusion

Cette nouvelle conception et organisation du travail de l'A.A.P.A. nous permettra d'établir progressivement une situation sociale, culturelle et éducative normale dans le monde des sourds, de sorte que vos besoins et vos désirs seront satisfaits et que votre vie sera plus agréable, que vous soyez un jeune ou un adulte.

C'est une nouvelle expérience que nous commençons ensemble, suite aux projets et propositions que j'ai l'intention de vous communiquer lors de la future assemblée publique d'information. Ce sera un premier pas et nous espérons pouvoir en réaliser beaucoup d'autres par la suite.

À l'avance, merci de votre enthousiasme, de votre participation et de votre collaboration. Merci de nous aider à vous aider.



De gauche à droite: Mme Agathe Roussel, preneuse de notes, Mme Josée Racicot, interprète francophone, et Mrs Jan MacLeod, interprète anglophone. Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE



M. Jean Davia, directeur général, s'adressant à l'assistance.

**CAPABLE DE COMMUNIQUER
AVEC LES DÉFICIENTS AUDITIFS**

Dr. Rosa Cadenas

Chirurgien-Dentiste
1459 est, Bélanger,
Montréal H2G 1A5

721-7437 (ATS)
Tél.: 721-2417 (Voix)

Assemblée annuelle publique d'information de l'Institut Raymond-Dewar



Mardi, le 17 novembre 1987

Par **Pierre-Noël LÉGER**
Président du Conseil
Institut Raymond-Dewar

Photographe:
Jean-Marc LACHAMBRE



(Discours du président du conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar, M. Pierre-Noël Léger, lors de l'ouverture de l'assemblée annuelle publique d'information tenue le 17 novembre 1987.)

Mer chers amis,

Je suis toujours heureux d'avoir l'occasion de vous rencontrer lors de l'assemblée annuelle de l'Institut Raymond-Dewar.

J'aimerais pour commencer, vous présenter notre conseil d'administration qui préside à la

bonne marche de l'établissement. D'abord, Madame Mariette Hillion, vice-présidente. Monsieur Gabriel Collard, que vous connaissez bien, secrétaire du Conseil et directeur général. Madame Diane Goyette trésorière et présidente du comité de vérification. M. Paul Lanctôt, membre du comité de vérification. Maître André Cordeau, membre du comité de vérification, Madame Suzanne Sabourin et messieurs Jean-Claude Michaud, Jean-Paul Cloutier, et Pierre-Paul Bélanger.

Je me dois de souligner le beau travail accompli par ces personnes, qui ont su s'impliquer à fond, dans la mission de l'Institut Raymond-Dewar. Comme nous soulignons en particulier l'année financière se terminant le 31 mars dernier, je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour souligner le grand dévouement de M. Jean Robitaille, notre ancien vice-président dont le mandat s'est terminé en mai dernier.

Parmi les grandes réalisations de l'IRD, il y a les nouvelles orientations de la planification stratégique.

Comme on dit à la page 9 du rapport, "Faire le point pour préparer des lendemains encore meilleurs". Je pense que cette phrase résume bien la pensée du comité d'orientation. Si on lit bien les pages 10 et 11 du rapport, on se rend compte que la tâche est loin d'être terminée, et que l'IRD aura besoin de beaucoup d'énergies de la part de ses ressources humaines pour mener à bon port la mission qui lui est confiée, en tant qu'Institut d'adaptation et de réadaptation dans un rôle supra-régional.

Au conseil d'administration, nous sommes convaincus que tous les intervenants de l'Institut Raymond-Dewar sauront faire front commun, avec l'équipe de direction et monsieur Gabriel Collard le directeur général, pour relever le défi qui est d'apporter aux déficients auditifs, de tous les milieux, l'aide qu'ils sont en droit d'obtenir.

À tous mes collègues du conseil d'administration, je dis merci pour leur grande ouverture d'esprit et leur grande collaboration. Et à tout le personnel de l'IRD au nom du conseil d'administration, je dis: continuez à remplir votre tâche avec le professionnalisme dont vous savez faire preuve, et soyez assurés que nous sommes avec vous par l'entremise de votre directeur général, qui ne ménage pas les interventions pour vous seconder et vous aider dans le cheminement de votre tâche.

Je laisse à d'autres le soin d'élaborer davantage sur l'année écoulée et l'autre qui est déjà passablement entamée.

Merci.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

10 055, rue Papineau, Suite 2704
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 381-1923 (ATS ou VOIX)
(514) 381-8259 (ATS)

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

\$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

\$10.00

UN ORGANISME FINANCÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centraide

LA FONDATION DE L'INSTITUT RAYMOND-DEWAR

un support à la communauté sourde.

Par Monique GAUTHIER
Collaboration spéciale

Connaissez-vous la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar? Non, sans doute! Vous vous demandez peut-être s'il n'est pas plutôt question de la Fondation de l'Institut des sourds. À vrai dire, il s'agit ici tout simplement de sa nouvelle appellation.

Ainsi, les années passent, mais le désir des membres de la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar (F.I.R.D.) d'assurer un support à la communauté sourde demeure grandissant.

À cet égard, la Fondation souhaite promouvoir, protéger et développer de toutes manières les intérêts culturels et sociaux des personnes déficientes auditives et favoriser leur bien-être.

De plus, elle a pour objectif de favoriser la mise en application de récentes techniques d'intervention en déficience auditive et de recherche de nouvelles voies d'application en collaboration avec les universités. Ceci s'applique à tous les champs d'intervention de l'I.R.D.: développement du langage oral, du langage signé, des aides techniques, du support psychosocial et à la diffusion d'information.

Dans cette même ligne de pensée, la Fondation désire encourager des projets de réadaptation, de recherche et d'enseignements qui ne peuvent être financés par l'Institut Raymond-Dewar.

Tout dernièrement, trois projets se sont vus accorder une subvention par les administrateurs de la Fondation. Ainsi, dès 1988, les orthophonistes du Centre St-Norbert pourront expérimenter la micro-informatique dans leur champ professionnel et ce, grâce à une aide financière de la Fondation. À l'instar de ce dernier, une subvention fut consentie pour la réalisation prochaine d'un second vidéo sur la langue des signes québécois (L.S.Q.) par le théâtre visuel de sourds (T.V.S.)

À ceux-ci s'ajoute un projet expérimental d'enseignement de la langue des signes québécois (L.S.Q.) aux enfants entendants de l'école Mgr Gervais, de St-Bruno, ou un enfant sourd est présentement intégré.

FINANCEMENT

Il est important de ne pas perdre de vue que pour atteindre ses objectifs, la F.I.R.D. doit bénéficier d'un soutien financier de gens croyant fermement à la réadaptation et à l'autonomie de la personne déficiente auditive.

À l'heure actuelle, le financement de projets constitue la principale activité de la Fondation. Un appel est donc lancé à tous ceux qui désirent soumettre leurs idées.



Photos: Institut RAYMOND-DEWAR

Debout; de gauche à droite: Mme Huguette Caron-Allard, M. Pierre-Noël, Léger, Mme Monique Gauthier, M. Gabriel Collard, M. Claude Brouillette, assis: Mme Mariette Hillion et Mme Suzanne Sabourin.

Toutefois, pour être admissible à une subvention, les projets devront correspondre à un certain nombre de critères. Tout d'abord, ils devront répondre à un besoin collectif ou avoir une action multiplicatrice auprès des personnes sourdes. De plus, les projets ayant reçu d'autres subventions venant d'organismes publics ne pourront être éligibles.

On désire aussi favoriser des projets rejoignant une clientèle sourde peu ou pas desservie par les services publics.

SANG NEUF

Dans un autre ordre d'idée, nous devons souligner les nominations de Mme Andrée Gendron et de M. Richard Charron à titre d'administrateurs de la Fondation de l'I.R.D. Ces derniers siégeront, au cours des deux prochaines années, au côté de Mme Mariette Hillion, présidente, et des autres membres du Conseil d'Administration. Parmi eux, nous retrouvons: Me André Campeau, M. Gabriel Collard, M. Claude Brouillette, M. Pierre-Noël Léger, de même que Mme Suzanne Sabourin et M. Jean-Guy Beauvais.

Vous pouvez communiquer avec la Fondation de l'I.R.D. en vous adressant à Mme Monique Gauthier, au 3600 rue Berri, 5^{ème} étage, Montréal, Qc H2L 4G9 (514) 284-2581.



- cabines d'esthétique
- art et technique de la coiffure
- esthéticienne diplômée
- coiffure personnalisée

tour jean-talon



ATS 273-1108

Voix 273-8622



1302 STE-CATHERINE EST

MONTREAL, P.Q.

H2L 2H5



FACE BEAUDRY

ATS 521-5141

Voix 523-3109

plaza granby

375-1554



Fête en l'honneur des 15 premiers finissants et diplômés du Cégep du Vieux-Montréal

Par Paul BOURCIER et Mary HAGERMAN
Collaboration spéciale

UNE ÉVOLUTION VERS L'INTÉGRATION

Au Québec, la conception de l'enseignement aux personnes ayant une déficience sensorielle a considérablement évolué. À l'origine, ce sont les organismes de charité qui assument le rôle d'éducateurs auprès de cette minorité défavorisée. Au 19^e siècle, certaines communautés religieuses prennent la relève et offrent à leurs pensionnaires un milieu d'éducation et de vie. En plus de leur donner une formation académique, elles les dirigent vers des métiers occupationnels.

Ce n'est qu'au 20^e siècle, vers le début des années '70, qu'on commence à souhaiter une intégration sur le plan de l'éducation. À cette époque, le ministère de l'Éducation développe une politique de prise en charge graduelle de la scolarisation (niveaux élémentaires et secondaires) des étudiants ayant une déficience sensorielle. Dix ans plus tard, à la suite d'une campagne de sensibilisation dans le cadre de l'Année internationale des handicapés, la Direction générale de l'enseignement collégial confie aux cégeps de Ste-Foy (à Québec) et du Vieux-Montréal la réalisation d'un projet à caractère expérimental qui permettrait aux étudiants sourds, malentendants et déficients visuels de poursuivre leurs études au niveau collégial. La première préoccupation est de développer une structure d'accueil à l'intention de cette nouvelle clientèle et d'élaborer l'encadrement nécessaire à son intégration.

L'expérience débute en 1982 au cégep du Vieux-Montréal lorsque sept étudiants sourds et malentendants s'inscrivent au projet. Ce n'est qu'en 1985 que les étudiants ayant une déficience visuelle se sont intéressés au projet et ont demandé des services spécifiques. La période dite "expérimentale" du projet se termine en 1987 alors que 80 étudiants se trouvent inscrits. Au cours de ces cinq années, le collège a desservi une dizaine d'étudiants ayant une déficience visuelle et une centaine d'étudiants sourds ou malentendants.

Afin de respecter leur choix de programmes, près de la moitié de ces étudiants a été dirigée vers d'autres cégeps, tant francophones qu'anglophones. Le cégep du Vieux-Montréal a joué un rôle de soutien auprès de ces collèges en y assurant les mêmes services.

L'esprit de collaboration qui existe entre les cégeps, dans le cadre du projet, a facilité le développement de services pour les étudiants ayant une déficience sensorielle et la période dite "expérimentale" du projet a été un succès incontestable. L'infrastructure administrative du projet conçue par le Cégep du Vieux-Montréal, est utilisée par plusieurs institutions partageant les mêmes objectifs. Ainsi, non seulement plusieurs étudiants inscrits dans d'autres collèges en bénéficient mais aussi deux universités, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal, font appel à l'expertise et aux ressources du cégep du Vieux-Montréal pour répondre aux besoins de plusieurs de leurs étudiants.



L'Honorable Claude Ryan, Ministre de l'Éducation du Québec, prononce son allocution de circonstance. Il est interprété par Mmes Lise Trudel (oralement) et Diane Rodrigue (gestuellement).



M. Paul Bourcier, responsable des services de soutien aux étudiants sourds au Cégep du Vieux-Montréal, a lui aussi prononcé une allocution.



Mlle Chantal Bédard reçoit ici sa plaque commémorative des mains du Ministre de l'Éducation du Québec, sous l'oeil de M. Jacques Laberge, administrateur du Cégep.

Photographe: Pierre LAFRANCE



M. Michel Lepage, un des principaux instigateurs du programme de support pédagogique et d'interprétation pour étudiants sourds, reçoit ici sa plaque commémorative des mains du Ministre de l'Éducation, l'Honorable Claude Ryan.



C'est au tour de Mlle Julie Goulet de recevoir sa plaque commémorative.



M. Yves Langevin reçoit sa plaque commémorative.

UNE PANOPLIE DE SERVICES

La création d'une structure d'accueil pour les étudiants ayant une déficience sensorielle à l'intérieur du Cégep du Vieux-Montréal a commencé tout d'abord par la définition d'une politique, voire même d'une philosophie d'intégration. C'est ainsi qu'on a choisi d'adopter le mot d'ordre de l'Office des personnes handicapées du Québec: "À part égale... sans discrimination, ni privilège".

Afin d'éliminer toute discrimination, tant positive que négative, les étudiants ayant une déficience sensorielle sont soumis aux mêmes critères d'admission que les autres. Il n'y a pas de limite à leur choix de programmes. De ce fait, ces étudiants se retrouvent dans différents programmes généraux ou professionnels, tant à l'enseignement régulier qu'à l'éducation aux adultes.

Les divers modes de communication orale et écrite sont respectés: langue des signes, oralisme, pidgin et braille. Les responsables du projet, la direction du Collège et les étudiants concernés ont convenu que l'intervention doit se faire là, et seulement là, où les étudiants sont défavorisés par leur différence.

Les responsables assurent des services individualisés pour répondre aux besoins spécifiques de chacun. Pour les étudiants sourds et malentendants, le service d'interprétariat est le plus important de tous. Il s'agit de traduire le message dans la langue qu'ils comprennent. Les interprètes doivent donc maîtriser parfaitement le français, la langue des signes du Québec (L.S.Q.) et les autres modes de communication. Ce service est offert à l'intérieur des cours ainsi que pour toute autre activité de la vie collégiale.

Pour certains étudiants, l'interprétariat n'est pas approprié; c'est le cas de ceux dont la surdité n'est pas sévère. Ces étudiants peuvent alors utiliser un système d'amplification individuel permettant de capter la voix du professeur sans intermédiaire.

Parallèlement au service d'interprétariat, tous les étudiants sourds et malentendants peuvent faire appel au service de prise de notes. Ce service est habituellement assuré par un étudiant poursuivant le même cours. Cette personne doit bien comprendre le cours et être en mesure de fournir des notes claires et précises.

Compte tenu du grand nombre d'étudiants inscrits aux cours de philosophie et de français, ces cours sont dispensés par des professeurs connaissant les modes de communication de cette clientèle. Toutefois,



Nous voyons ici Mme Mariane Séguin, une des premières interprètes au Cégep, Mlle France Beaudoin, recevant sa plaque commémorative, et le Ministre de l'Éducation, l'Honorable Claude Ryan.



M. René Laroche, étudiant oraliste, reçoit ici sa plaque commémorative.



M. Robert Binet, premier étudiant sourd du Cégep du Vieux-Montréal, reçoit ici sa plaque commémorative.



Anna Sabelli et François Ste-Marie, au cours du spectacle qui a marqué la journée.

les étudiants peuvent, s'ils le désirent, faire partie d'une classe d'étudiants entendants.

De plus, une aide particulière est prévue en regard de l'apprentissage du français à l'intention des élèves ayant des difficultés à maîtriser leur langue d'étude.

NOS FINISSANTS DIPLÔMÉS

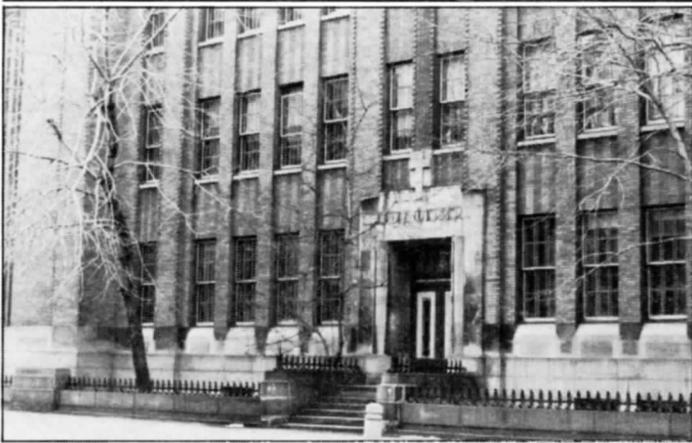
Toute innovation nécessite de la collaboration, de la persévérance, de la patience et, surtout, beaucoup de travail. Après une période expérimentale de cinq ans, nous fêtons nos premiers finissants diplômés. Au cours de cette période, plus d'une centaine d'étudiants ayant une déficience sensorielle ont choisi de relever le défi de l'intégration, but premier du projet. Aujourd'hui, 15 étudiants ont terminé leur programme, une soixantaine poursuivent encore leurs études et plusieurs autres ont pu bénéficier des services offerts dans le cadre du projet et ce, sans nécessairement vouloir obtenir un diplôme.

En soulignant l'accomplissement de ces premiers finissants, il faut également applaudir le travail des multiples collaborateurs qui ont su faire de ce projet un si grand succès. Le phénomène d'intégration a été grandement facilité par la patience et la persévérance des professeurs qui ont travaillé avec les étudiants ayant une déficience sensorielle ainsi qu'avec les responsables du projet.

Chaque jour, des personnes ayant une déficience sensorielle doivent surmonter des obstacles que la plupart d'entre nous ne connaissons pas. Les pionniers-finissants ont accepté de relever un défi de taille afin de créer une infrastructure nécessaire à leur intégration dans un milieu collégial. Grâce à eux, d'autres pourront plus facilement accéder à des études collégiales et même universitaires.

Sans oublier le travail accompli par ceux qui n'ont pas nécessairement reçu un diplôme ou qui sont encore aux études, nous félicitons les 15 diplômés et finissants suivants:

- Beaudoin, France, originaire de Sutton, diplômée en Sciences humaines;
- Bédard, Chantal, originaire de l'Abitibi, finissante en sciences de la santé;
- Binet, Robert, originaire de Trois-Rivières diplômé en céramique;
- Goulet, Julie, originaire de l'Ontario, diplômée en informatique;
- Langevin, Yves, originaire de Longueuil, finissant en graphisme;
- Laroche, René, originaire de Ste-Thérèse, diplômé en sciences de la santé;
- Lepage, Michel, originaire de Ste-Marguerite, diplômé en sciences humaines;
- Mascolo, Luc, originaire de Sherbrooke, diplômé en génie civil;
- Minville, Philippe, originaire de Montréal, diplômé en sciences pures;
- Péloquin, Jean, originaire de Sorel, diplômé en sciences humaines;
- Pugliese, Ada, originaire de Montréal finissante en graphisme;
- Ritchie, Dominique, originaire de Repentigny, diplômée en arts plastiques;
- Roy, René, originaire de l'Abitibi, diplômé en électronique;
- Sauvageau, Manon, originaire de Montréal, diplômée en sciences pures;
- Ste-Marie, François, originaire de St-Antoine-Abbé, finissant en techniques administratives;



Voici le Centre Cherrier, au coin des rues St-Hubert et Cherrier, à Montréal.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Le Centre Cherrier, c'est quoi?

Par Cécile MAJOR
et Robert LONGTIN
Collaborations spéciales

L'entrevue qui suit a pour but de vous présenter le Centre Cherrier, un établissement peu connu mais qui joue un rôle important dans la panoplie de services de réadaptation conçus à l'intention des déficients auditifs. C'est également un petit témoignage de vécu professionnel de personnes compétentes se dévouant auprès de jeunes handicapés auditifs atteints de déficience intellectuelle. Merci à Cécile et à Robert pour avoir bien voulu nous ouvrir les portes de leur petit univers.

— La rédaction

Robert, où travailles-tu?

Je travaille au Centre Cherrier. Je suis orthophoniste auprès d'une clientèle multihandicapée auditive.

Mais c'est quoi, le Centre Cherrier?

Tu ne connais pas ça? Ça fait pourtant huit ans que nous sommes là. C'est une école de la C.E.C.M. qui reçoit 189 jeunes adultes entendants ayant une déficience intellectuelle et où 29 professeurs leur aident à acquérir une plus grande autonomie.

La direction de l'école est assurée par M. Michel Hinton et par son adjoint M. Robert Sauvé.

Le secteur des sourds est un peu différent du secteur des entendants. Le nombre de jeunes sourds se limite à 14 et les âges varient de 14 à 25 ans. Quatre excellents professeurs se partagent les trois classes. Je te les présente à l'instant.

Anne-Marie L'Heureux fait partie du secteur des sourds depuis cinq ans. André Patry a pour sa part travaillé à l'Institut des sourds de Charlesbourg pendant quatre ans avant de se joindre à nous. Il est avec nous depuis trois ans. Pour ce qui est des deux autres, elles n'ont pas besoin de présentation. Il s'agit de Sr. Marie-Paule Gagné, s.n.d.d., et de Cécile Major, que vous connaissez sans doute déjà.

Qu'est-ce qu'on leur enseigne, à ces jeunes?

On tente surtout de développer leur autonomie, en maintenant et en améliorant si possible certains acquis de calcul, d'écriture et de communication interpersonnelle. On travaille ces matières par le moyen de travaux pratiques, d'art plastique, de quelques rudiments d'art culinaire... en somme, par tout moyen pouvant les aider à acquérir le plus d'autonomie possible.

Pour les préparer au travail en Centre de travail adapté ou de réadaptation, (ou en atelier protégé, comme on disait autrefois), on a obtenu de petits contrats que les jeunes effectuent selon leurs capacités et leur rythme. De plus, pour leur permettre de maintenir et d'améliorer leur communication, ils viennent à mon bureau tous les



Pierre manifeste ici son enthousiasme durant une session de thérapie en langage gestuel, avec Robert Longtin.



Luc achète ses biscuits préférés, et Stéphane lui remet son change. André Patry supervise le tout.



Cécile Major observe la réponse que lui transmet Stéphane, pendant que Manon est plus intéressée par le photographe Jean-Marc.



Anne-Marie L'Heureux ramasse le travail scolaire que Luc vient de terminer.

(suite)

jours et passent de 20 à 30 minutes avec moi. J'insiste alors sur le vocabulaire ancien et nouveau, sur la composition de phrases simples, ainsi que sur la façon de poser des questions et de répondre à des questions. Il faut dire que j'ai été "prêté" à la C.E.C.M. par l'Institut Raymond-Dewar, justement pour effectuer cette tâche.

Une fois par semaine, nous allons à la piscine et nous en profitons pour concrétiser notre enseignement en autonomie sociale et en autonomie fonctionnelle, et pour leur fournir de la stimulation à l'environnement. Le midi, les jeunes peuvent manger un repas chaud à l'école, car nous avons une petite cafétéria. Mais après la classe, chacun retourne chez lui pour souper, soit par autobus scolaire, soit en métro. Une journée de classe débute à 9h45 pour se terminer à 3h50.

Voilà. Tu connais mieux le Centre Cherrier maintenant. En regardant les photo prises par Jean-Marc Lachambre, tu pourras mettre des visages sur les noms que tu as lus. Si tu en as le goût, demande un rendez-vous à notre directeur, et viens nous visiter. Ça nous fera plaisir de t'accueillir.



Merci à la revue Voir Dire pour nous avoir fait connaître.



la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS

Services de l'Éducation aux Adultes
CENTRE IMMACULÉE
51, rue Bélanger, LaSalle (Québec) H8R 3K5
(514) 366-0166 ATS / TDD - VOIX / VOICE
Information: LOUISE DAGENAIS

COURS AUX PERSONNES SOURDES

DES NOUVELLES

Les cours annoncés en septembre aux personnes sourdes: cours de français et de mathématiques, ont bien démarré. Ces cours, offerts par l'Éducation aux Adultes de la **Commission scolaire du Sault-Saint-Louis**, se donnent 3 jours / semaine. On peut s'y inscrire en tout temps.

DE NOUVEAUX SERVICES: COURS DU SOIR

À partir de janvier, nous aurons des cours les lundis et mercredis soir: Français - Mathématiques - Anglais. On peut s'inscrire en tout temps - Les coûts de \$5 pour la session.

Vous voulez de l'aide dans la recherche d'un emploi? Venez nous voir. Nous offrons de l'aide en techniques de recherche d'emploi spécialement adaptées pour les personnes sourdes.

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PERSONNES SOURDES PAR UNE PROFESSEURE SOURDE: HÉLÈNE HÉBERT

QUOI? - Des cours de français et de mathématiques.
- Des techniques de recherche d'emploi.

QUAND? Le jour ou le soir.

OU? Au Centre Immaculée, sis au 51, rue Bélanger, LaSalle, Qc (Métro Angrignon et autobus 106 ou 110).

INSCRIPTION? En tout temps.

COMMENT? En téléphonant à Mme Louise Dagenais, au numéro 366-0166 (ATS).

COÛT? C'est GRATUIT!



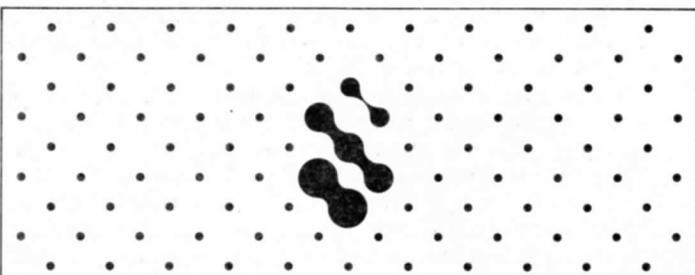
Hélène Hébert, formatrice auprès des adultes sourds au Centre Immaculée de la commission scolaire Sault St-Louis, en compagnie de deux de ses étudiantes sourdes. Photographie: Louise DAGENAIS



Deux étudiantes sourdes, Claire Delagarde et Carmelle Larrivée, s'échangent quelques mots au sujet de leur travail scolaire.



Une autre étudiante sourde, Lise Joly, s'initie ici à la micro-informatique.



Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure



“Je suis sourd...Écoutez-moi”

Par **Françoise COLLARD**

orthophoniste

Maison Rouyn-Noranda inc.

Tel était le thème des conférences organisées les 25 et 26 septembre derniers à Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue, à l'initiative de la Maison Rouyn-Noranda.

Les deux conférenciers invités étaient de grandes personnalités belges en matière de déficience auditive, en provenance du Centre Comprendre et Parler, qui est un centre de réadaptation fonctionnelle pour troubles de l'ouïe et de la parole situé à Bruxelles. Leurs noms: le docteur Olivier Perier, directeur du centre et professeur à l'Université Libre de Bruxelles. Brigitte Charlier, orthophoniste spécialisée en guidance parentale et en éducation précoce.

Tous deux ont enthousiasmé le public composé principalement d'intervenants et de parents en lui faisant part de leurs pratiques d'éducation audiophonologique résultant d'une vingtaine d'années d'expérience, de questionnements et de recherches constantes.

Ainsi, c'est en 1980 qu'a eu lieu un tournant important par rapport à l'orientation auditivo-verbale du Centre Comprendre et Parler, qui visait à développer le langage oral chez les enfants souffrant de déficience auditive à l'aide de la méthode verbo-tonale.

Si cette méthode d'origine yougoslave introduite depuis 1966 favorisait l'expression orale, la prononciation, le rythme et l'intonation de la parole des enfants, il n'en reste pas moins qu'ils souffraient d'une insuffisance de langage, d'un vocabulaire limité, d'un déficit de la connaissance de la grammaire, d'un nonaccès à la lecture et d'un manque d'outil de pensée. Il était donc souhaitable de trouver de nouvelles méthodes qui donneraient à l'enfant sourd la possibilité de s'approprier davantage le langage et ce, dès les premières années de la vie.

Le docteur Perier et son équipe ont en 1980 introduit la communication bi-modale c'est-à-dire composée de français signé et de parole ainsi que de L.P.C. (langage parlé complété) ou cued speech. Ils combinaient donc les signes avec le L.P.C. qui est un outil de langage fondamentalement oraliste, conçu par le docteur Cornett en 1966.

Qu'est-ce donc que le L.P.C.? Le L.P.C. consiste à réaliser en synchronisation parfaite avec la parole, des configurations manuelles afin de lever les ambiguïtés inhérentes à la lecture labiale et les sosies labiaux tels qu'on les retrouve par exemple dans les phrases: “Prends ton bateau”, “Mets ton manteau”.

C'est le locuteur qui utilise le L.P.C. tout en parlant à l'enfant sourd pour lui donner en indices visuels les sons de la parole. Ceci facilite la compréhension du langage puisque l'enfant reçoit par le L.P.C. les compléments d'information restituant le message verbal dans son intégralité. Le L.P.C. et le français signé ont rapidement été considérés par l'équipe du Centre Comprendre et Parler non seulement comme étant compatibles mais également complémentaires puisque le L.P.C. facilite la réception du langage oral tandis que le français signé aide l'enfant à s'exprimer.

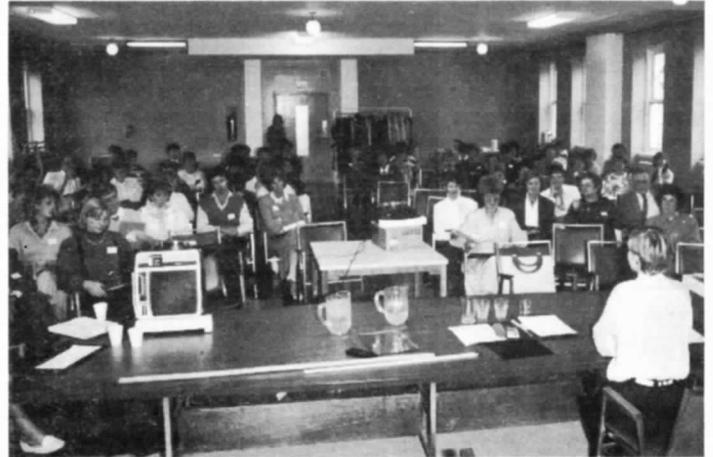
Une deuxième fonction du L.P.C. est de jouer le rôle de correctif articulatoire en reformulant visuellement le mot déformé par l'enfant sourd ou la phrase lacunaire. Il permet également de reprendre les babilllements et les jeux phonétiques des tout jeunes enfants sourds en leur donnant un retour visuel sur leurs propres productions. Ces jeunes enfants sont ainsi capables de se forger relativement rapidement une représentation interne de la grille phonologique.

C'est grâce à des enfants sourds filmés par l'équipe du Centre Comprendre et Parler que les participants ont pu se rendre compte avec étonnement et stupéfaction du niveau de langage des jeunes enfants pourtant sourds profonds.

Il leur est apparu que le mariage du L.P.C. avec le français signé, sans provoquer de véritable miracle aidait l'enfant à développer une communication verbale et à s'approprier le langage oral.

Deux autres exclusivités pendant ces deux journées de conférences:

- le dépistage néo-natal pratiqué par deux orthophonistes de l'équipe du docteur Perier dans trois cliniques de Bruxelles. Ce dépistage



Vue d'ensemble de l'assistance aux conférences des spécialistes belges en déficience auditive, les 25 et 26 septembre, à la Maison Rouyn-Noranda.

permet de déceler une déficience auditive profonde dès les premières heures de la vie chez les enfants sans haut risque ou chez des enfants à déficience auditive génétique récessive.

- la présentation de l'école intégrée fondée par le docteur Perier en 1961, suite à une insatisfaction des structures d'enseignement, pour les sourds en Belgique. Cette école intégrée est une école primaire et secondaire annexée au Centre Comprendre et Parler (elle est constituée d'un bâtiment pour enfants normo-entendants et d'un bâtiment pour enfants malentendants) et permet une intégration scolaire complète ou partielle aux enfants sourds qui en sont capables. Des moyens humains (interprètes en L.P.C. et en français signé), des moyens matériels (séances de verbo-tonale quotidiennes) ont été développés pour rendre possible la réussite de cette intégration.

En bref... Deux journées de conférences qui ont fait l'unanimité auprès des intervenants des grands centres de réadaptation de la province de Québec... Deux journées qui ont rendu espoir aux parents et aux intervenants quant à l'appétence de la communication et au développement du langage oral pour les enfants présentant une déficience auditive.

Deux journées qui ont permis d'élargir l'éventail des techniques connues dans l'éducation des personnes sourdes et qui, nous l'espérons, aideront à promouvoir dans la province de Québec de nouvelles méthodes d'éducation pour les enfants déficients auditifs.

Expérience-pilote à l'école Christ-Roi d'Amos

Nous tenons à signaler qu'une expérience pilote vient d'être lancée dans une classe pour enfants sourds à l'école Christ-Roi d'Amos en collaboration avec la Maison Rouyn-Noranda. L'institutrice a en effet suivi une formation en L.P.C. en Belgique durant le mois de juillet. Depuis la rentrée scolaire, elle utilise donc les clés du L.P.C. pour coder toute parole adressée aux enfants depuis le petit bonjour matinal jusqu'aux explications de la leçon de mathématiques. L'éducatrice spécialisée qui voit les enfants à raison de quatre rencontres par semaine utilise ce même outil en thérapie.

Il serait prématuré de tirer des conclusions fiables de ce bain de L.P.C. dans lequel sont plongés les enfants sourds et de mesurer avec exactitude l'apport de cette méthode. Néanmoins nous remarquons déjà que certains enfants se mettent à coder. Ceci indiquerait qu'ils commencent à se servir des clés comme références phonologiques.

Si vous êtes intéressés par cette expérience n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de donner un maximum de réponses à vos questions.

Contactez: Sylvie Brahy, orthophoniste
Maison Rouyn-Noranda inc.
(819) 762-6592 poste 137

(suite)

Description des services offerts par la Maison Rouyn-Noranda Inc.

La Maison Rouyn-Noranda est un centre de réadaptation régi par la Loi sur les services de la santé et des services sociaux. C'est une corporation sans but lucratif, administrée par un conseil d'administration composé de citoyens bénévoles et financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

La première vocation de la Maison Rouyn-Noranda lors de son ouverture à l'été 1971 était d'offrir une ressource spécialisée à l'enfance mésadaptée. Depuis, les services offerts par la Maison Rouyn-Noranda se sont diversifiés, s'adressant ainsi tant à la clientèle des mésadaptés socio-affectifs qu'aux personnes autistiques ainsi qu'aux personnes présentant un handicap physique, moteur ou sensoriel.

C'est dans le cadre des services offerts aux personnes handicapées physiques qu'en juin 1980 s'organise le premier service à l'intention des déficients auditifs de 0 à 20 ans pour toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Aujourd'hui, notre équipe compte deux orthophonistes, une spécialiste en réadaptation auditive et six éducatrices spécialisées dans l'éducation des enfants malentendants. Nos ressources sont réparties de façon à répondre le mieux possible aux besoins des différents secteurs de la région (Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda, Val d'Or, Ville-Marie).

Ainsi nous travaillons avec une quarantaine d'enfants nécessitant chacun des services particuliers.

Nous intervenons directement dans la famille ou à l'école auprès des bénéficiaires en collaboration avec les intervenants scolaires. Nous cherchons à développer avec chaque enfant ses habilités à communiquer avec son entourage en développant au maximum ses capacités prélinguistiques, linguistiques et auditives. Nous sensibilisons les intervenants en milieu scolaire aux problèmes spécifiques des enfants malentendants.

Nous tentons également d'informer et de soutenir les parents par rapport aux problèmes de leur enfant et de faciliter leurs contacts avec les services connexes (audiologie, audioprothèse, Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.), Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.), services des prêts et bourses, distribution de piles auditives...).

Informations complémentaires:

Communiquez avec le responsable du secteur concerné:

Amos	(819) 732-8690	Val d'Or	(819) 825-3337
La Sarre	(819) 333-9753	Ville-Marie	(819) 629-3115
Rouyn-Noranda	(819) 762-6592		

JEUNESSE À LA PAGE

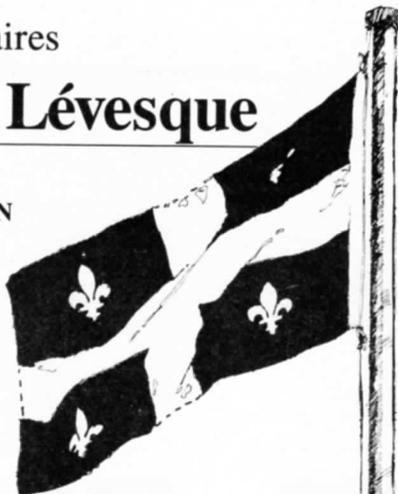


Propos et commentaires

Hommage à René Lévesque



Par Richard CHARRON



Caricature tirée du Journal de Montréal.

Dimanche le 1^{er} novembre 1987, vers 23h00 décédait à l'âge de 65 ans l'ancien premier-ministre René Lévesque. Jamais en cette dernière moitié du 20^e siècle n'avait-on vu un premier ministre provincial susciter autant de fierté culturelle et linguistique parmi la population, et cela justement au moment précis où cette population avait un urgent besoin de faire reconnaître son identité. Et ce regain de fierté a atteint toutes les classes de la société, jusqu'aux personnes sourdes.

Car les sourds québécois aussi ont été influencés par l'exemple de leurs compatriotes entendants et ont vu leur fierté de leur langue gestuelle et de leur culture sourde augmenter considérablement. Ils sont devenus fiers d'être sourds, fiers de la langue des sourds du Québec, fiers de leur appartenance culturelle, et ils ont entrepris courageusement de faire reconnaître leurs droits.

Je me rappelle bien l'année où j'ai rencontré des sourds pour la première fois. C'était en automne 1974, et le seul dictionnaire de L.S.Q. alors disponible était un dictionnaire de signes américains, l'"ABC". En 1981, soit durant le règne de M. Lévesque à la tête du Québec, les sourds québécois obtenaient enfin leur propre dictionnaire, ils avaient enfin droit à leurs propres signes, la langue des sourds québécois.¹

Si, aujourd'hui, nous pouvons nous affirmer comme Québécois de langue française et comme sourds québécois, avec notre culture et notre langue bien à nous, et si nous pouvons rester nous-mêmes et conserver notre fierté partout au Canada, c'est à René Lévesque que nous le devons. René Lévesque aura été celui qui nous aura le mieux représentés à l'extérieur du Québec, celui qui aura parlé avec le plus de courage pour défendre notre droit à l'existence, à notre langue et à notre culture. Car en défendant la langue et la culture française, il nous a appris à défendre notre langue et notre culture sourde. C'est pourquoi il convient de lui rendre hommage, un hommage qu'il mérite plus que tout autre homme politique que nous pouvons avoir connu.

René Lévesque nous a chanté qu'il était à notre tour de nous laisser parler d'amour. Espérons que nous saurons conserver et améliorer l'héritage qu'il nous a légué.

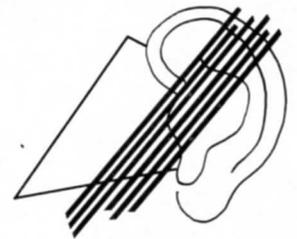
1. Certes, on doit ce premier dictionnaire bien davantage à M. Raymond Dewar et à quelques collaborateurs, mais il ne faut pas oublier que c'est l'exemple de M. Lévesque qui les a motivés à entreprendre leur oeuvre.



"La nouvelle vague des jeunes malentendants"

Conférence organisée par
la Société canadienne de l'Ouïe

les 27, 28 et 29 novembre 1987, à Toronto



Par **Mireille CAISSY**
Participante québécoise

Photographe:
Lysette LAMONTAGNE

Les 28 et 29 novembre 87, avait lieu à Toronto, un congrès destiné aux jeunes sourds et malentendants du Canada. Le thème en était: "**L'interaction sociale et l'indépendance**".

Ce congrès faisait suite à la Conférence Nationale de 1985 qui avait été organisé dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Cet événement avait eu beaucoup de succès auprès des jeunes déficients auditifs. On a alors décidé de refaire l'expérience pour donner une occasion aux jeunes d'échanger des idées et de faire le point sur leur situation.

À Toronto, on attendait une centaine de jeunes mais, à cause de la grève chez Air Canada, plusieurs n'ont pu être présents et d'autres ont été retardés. Cela a quelque peu perturbé le déroulement du congrès, mais ne l'a pas empêché d'avoir lieu comme prévu.

Donc, arrivée vendredi. Il y avait une réception d'accueil mais pas tellement de monde y assistait puisque plusieurs des participants sont arrivés en fin de soirée ou même dans la nuit. Samedi fut une journée très remplie. Les activités avaient lieu dans les locaux de la Société canadienne de l'Ouïe. En avant-midi, nous avions le choix entre deux ateliers: "Sexualité", et "Droits de la personne." Le sujet le plus populaire fut, bien sûr, la sexualité, car comme tous les jeunes, les déficients auditifs se posent beaucoup de questions à ce sujet. Des personnes compétentes étaient là pour répondre de façon efficace et sans fausse pudeur aux nombreuses questions des jeunes. Même si parfois cela tournait à la rigolade générale, c'était plus par gêne que par manque de sérieux du sujet.

Pour ma part, j'ai participé à l'atelier sur les droits de la personne, sujet qui intéressait un peu moins de jeunes. Les animateurs avaient prévu la participation d'un avocat québécois, mais cela n'a pu se faire, alors il n'y avait malheureusement pas de représentant québécois. Les lois de l'Ontario sont quelque peu différentes de celles de notre province. Les animateurs ontariens ne pouvaient donc pas faire l'état de la situation au Québec. À certains niveaux, nous sommes en avance sur nos voisins mais pour d'autres, c'est l'Ontario qui nous bat. Il y a encore beaucoup à faire pour que nos droits soient respectés, surtout au niveau du travail.

Dans l'après-midi, deux autres ateliers s'offraient à nous: "les relations familiales" et "le leadership". Dans le premier, les jeunes pouvaient échanger sur leur vécu familial et écouter le témoignage de parents et de jeunes déficients auditifs. D'après les échos que j'en ai eu, il y avait beaucoup d'émotion dans l'air durant cet atelier. De mon côté, j'ai choisi "le leadership" et je ne l'ai pas regretté.

Cet atelier était animé par Joseph dit "JOS" McLaughlin. Celui-ci est une personne sourde qui a beaucoup de réalisations à son actif. Il est vice-principal d'une école pour jeunes sourds de l'Alberta. Et, depuis plusieurs années, il s'occupe d'organiser des camps d'été de leadership pour les jeunes sourds, partout au Canada. Cet été, ce camp sera au Québec. Personnellement, je l'ai trouvé très captivant. Il sait attirer l'attention de tous et inciter à la participation.

Nous avons dû développer le travail d'équipe, ce qui n'était pas nécessairement chose facile puisqu'il y avait des anglophones et des francophones, des sourds oraux et des sourds gestuels. Les problèmes de communication n'ont pas manqué mais nous avons toutefois réussi à nous débrouiller. On devait, d'abord, essayer de déterminer les articles les plus utiles à avoir en notre possession si on se retrouvait perdu dans la nature à



Scott Hugues, un des organisateurs du congrès, en compagnie d'un représentant du gouvernement ontarien, le député Ron Kanters.



Voici une vue des groupes de travail qui se sont formés durant l'atelier sur le leadership. On reconnaît Mireille Caissy, Carol Wayland et René Laroche.



Voici Nigel Howard, qui faisait partie du comité organisateur du congrès.

la suite d'un accident d'avion. Cet exercice voulait, en particulier, nous faire prendre conscience de la nécessité de collaborer. Ensuite, il y a eu des discussions sur les différents types de leadership. On s'est rendu compte que tous pouvaient être positifs mais qu'ils devaient être adaptés selon les situations. Le dernier exercice voulait nous faire réaliser que la compétition pour gagner plus que l'autre n'est pas toujours la solution la plus désirable. La collaboration qui amène à unir nos forces peut faire gagner moins mais tous en sortent gagnants. Je suis sortie de cet atelier avec des pensées très positives.

Place au plaisir à la suite d'une longue journée de travail intense. Un bon souper nous attendait à l'hôtel, suivi d'une soi-

(suite)

rée où la danse et le "papotage" étaient à l'honneur. Ceux qui n'avaient pas pu faire connaissance dans la journée ont pu apprendre à se connaître un peu mieux.

La journée de dimanche commençait par un "brunch" substantiel. Nous sommes ensuite allés dans une salle de conférence de l'hôtel pour écouter quelques personnes nous parler de différents sujets touchant la surdité, dont le projet "Accès 2000" de la Société canadienne de l'Ouïe. Un jeune adulte devenu sourd durant son adolescence, Michel David, est venu parler de son expérience personnelle. Cette partie des activités de la journée a été un peu écourtée, plusieurs participants devant partir tôt pour retourner chez eux. Ceux qui restaient avaient droit à une visite guidée de la ville de Toronto, en autobus. Fait intéressant, la guide touristique de la compagnie était une ancienne professeure pour les sourds, elle connaissait donc le langage des signes. Il paraît que c'est la seule à Toronto et probablement au Canada à pouvoir donner un tel service aux sourds. Toronto est sûrement une très belle ville quand il n'y a pas autant de brouillard.

Cette année, il y avait une nette amélioration par rapport au dernier congrès. La traduction française-anglaise était possible dans toutes les salles d'ateliers et pas seulement dans quelques-



Pendant le souper: de gauche à droite: Mlle Villeneuve, René Laroche, Mireille Calisy et Anna Sabelli, tous du Québec.

unes comme il y a deux ans. Cette fois-ci encore, tout était mis en oeuvre pour permettre la compréhension de tous: interprètes oraux et gestuels, notes sur rétroprojecteur, amplification...

Ce fut donc une fin de semaine riche en apprentissages et en partage pour tous les participants.

✝ Décès, naissances, etc. ○

Par Germaine LANDRY, s.n.d.d.

Décès

À Montréal-Nord, Mme Gilberte Bélair-Bastien, interprète pour les sourds depuis 30 ans, est décédée le 1^{er} décembre 1987, à l'âge de 66 ans.



Daniel Bilodeau, neveu de André Bélanger, est décédé accidentellement à Québec le 5 juillet 1987, à l'âge de 17 ans.

Mme Marie-Laure Corneau, grand-mère de Michel Dubé, est décédée à l'âge de 89 ans, le 4 septembre 1987, au lac St-Jean.

À Ste-Émilie-de l'Énergie, M. Ernest Lortie est décédé le 5 décembre 1987, à l'âge de 73 ans.



Mme Blanche Benoit-Gauthier est décédée le 10 décembre 1987, à l'âge de 72 ans.

Mme Amilia Genest est décédée le 13 décembre 1987, à l'âge de 92 ans, au Manoir Carrièreville.

Nos sincères condoléances.

Naissance et baptême

Nancy est née le 22 septembre 1987, 1^{er} enfant de Raymond St-Pierre et Christiane Allard. Elle a été baptisée le 8 novembre 1987, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Trois-Rivières).

Félicitations aux heureux parents.

Retraite annuelle

La retraite annuelle pour les sourds de Montréal et des environs aura lieu les mercredi, jeudi et vendredi 23, 24 et 25 mars 1988, à 19h30 (7h30 pm), à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, au 3700, rue Berri, à Montréal, ainsi que dimanche le 27 mars 1988, avec messe à 10h00. *Bienvenue à tous.*



DÉCÈS DU PÈRE ALBERT DESROCHES CLERC DE SAINT-VIATEUR (1922 - 1987)

Le Père Albert Desroches, c.s.v., de la Province religieuse de Montréal, est décédé à la Fraternité Val des Rapides, à Laval, le 22 décembre 1987, à l'âge de 65 ans, dans sa 45^e année de profession religieuse et sa 41^e année de sacerdoce. Né à Montréal le 12 juin 1922, Albert Desroches fait ses études classiques au Collège de Montréal et au Séminaire de Philosophie. Entré au Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Rigaud, il est ordonné prêtre le 15 juin 1947, au terme de ses études théologiques au Scolasticat de Joliette.

Il est alors nommé au Collège Bourget de Rigaud où il enseigne au niveau secondaire durant deux ans. Il poursuit ensuite des études à l'Angelicum, à Rome, et à la Sorbonne, à Paris. Il y obtient un doctorat en théologie et un diplôme d'études supérieures en lit-

térature française contemporaine. Revenu au Collège Bourget, il y enseignera la philosophie de 1955 à 1966, et occupera tour à tour les fonctions de préfet des études au cours collégial, de directeur du pavillon des philosophes, d'assistant-supérieur, puis de supérieur du Collège (1967-70). Sa riche expérience lui vaut sa nomination à la **direction générale de l'Institution des Sourds de Montréal (1970-73)**, puis à la Maison générale de la Congrégation, à Rome, en qualité de Procureur général et de directeur administratif (1973-79). Revenu au pays, il occupera durant les huit dernières années de sa vie la fonction de Directeur du Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes, à Rigaud.

Outre sa famille religieuse, le Père Albert Desroches laisse dans le deuil son frère le Père Bernard-Marcel Desroches, Dominicain de Montréal, et sa soeur Germaine, épouse de M. Maurice Cousineau, de Ville de Laval.

Les funérailles du Père Albert Desroches ont eu lieu en l'église St-Viateur d'Outremont, le 24 décembre dernier, à 10 heures, et furent suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.



Assemblée générale et élection des officiers

Le 15 novembre 1987, le Centre des Loisirs des sourds de Montréal tenait son assemblée générale annuelle, avec élection des administrateurs. 140 membres étaient présents. Un changement fut proposé aux membres et accepté provisoirement à titre d'expérience: c'est que le nouveau conseil d'administration soit élu pour deux ans, soit jusqu'en 1989. Voici donc le nouveau conseil d'administration du C.L.S.M. pour 1988-1989: Pierre LeSiège, président, Raymond Guérard, 1^{er} vice-président, Guy Frédette, 2^e vice-président, Aimé Mélançon, secrétaire, Maurice Baribeau, trésorier. Maurice Baribeau et Guy Frédette sont deux anciens administrateurs du Centre. Félicitations à tous et bonne chance dans leurs fonctions. Merci aux anciens administrateurs, surtout à M. Luc Michaud, qui a passé six années consécutives au poste de président du Centre. Il mérite bien de se reposer.



Lors des élections, Jacques Giguère, président d'élections, et Gigi Fiset, secrétaire d'élections, surveillent le dépouillement du scrutin secret et le travail des trois vérificateurs, Jacques Guérard, Fernand Hébert et Sylvio Labrecque.

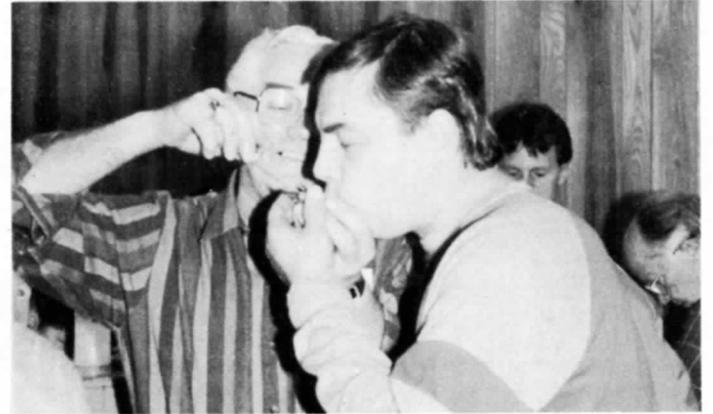


Voici le conseil exécutif du C.L.S.M. pour les années 1988-1989. Assis, de gauche à droite: Raymond Guérard, 1^{er} vice-président, Pierre LeSiège, président, Guy Frédette, 2^e vice-président. Debout: Aimé Mélançon, secrétaire, et Maurice Baribeau, trésorier.

Partie d'huîtres

Le 14 novembre dernier, le Centre des Loisirs des sourds de Montréal organisait une partie d'huîtres, sous la responsabilité de Pierre Rhéaume, Ginette Lamoureux et Jacques Guérard. L'événement a attiré 125 convives qui ont bien aimé leur souper, car les huîtres étaient de très bonne qualité. La soupe aux huîtres était aussi excellente. Ceux qui n'aimaient pas les huîtres pouvaient se régaler au buffet froid. Félicitations au comité organisateur, et on se reprendra l'an prochain.

Photographe: Claire LAUZIER



Guy Hammond a offert une huître à Maurice Baribeau, qui l'a trouvée très bonne.



Mme Guérard et Mme Carmen Smith, au côté de Guy Frédette, sont très fières du succulent buffet froid qui accompagnait la partie d'huîtres.

Dépouillement d'arbre de Noël

Le dimanche 6 décembre était une journée ensoleillée. En après-midi, le Centre organisait un dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants des membres. 50 enfants sont venus chercher leur cadeau apporté par le Père Noël. Ils étaient contents de revoir leur vieil ami à la barbe blanche. Le Père Noël a chanté avec les enfants la chanson "N'oublie pas, Papa Noël". C'était très beau.



Le clown Daniel Lafantaisie était tout sourire avec les enfants.

Il y avait aussi deux clowns, Francis Lambert et Daniel Lafantaisie. Le comité organisateur du dépouillement d'arbre de Noël était composé de Claire Lauzier, Michel Grenier et Nathalie Gagnon. La Fée des Étoiles était Marie-Claude Bédard.



La Fée des Étoiles est ici très heureuse de voir le Père Noël chanter et les enfants le regarder chanter.



Ce petit garçon est très heureux d'avoir gagné le gros nounours lors du tirage.

Autres activités

Au temps de Noël et du Jour de l'An, le C.L.S.M. a organisé un réveillon le soir du 24 décembre, ainsi qu'un réveillon du Jour de l'An, le 31 décembre. Le 10^e Carnaval du C.L.S.M. aura lieu du 15 au 6 février 1988, et le programme des festivités sera distribué au début de janvier.

En terminant, je souhaite à tous les sourds un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 1988, que j'espère encore meilleure que 1987 au sujet des diverses activités du Centre. Longue vie aux loisirs, aux sports et aux activités culturelles pour tous les membres.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1987 / 1988

Président: Pierre LeSiège
1^{er} Vice-président: Raymond Guérard
2^e Vice-président: Guy Frédette

Secrétaire: Aimé Mélançon
Trésorier: Maurice Baribeau



**Pour toute information
gouvernementale**

■ provinciale

■ fédérale

APPELEZ

COMMUNICATION-QUÉBEC

À MONTRÉAL

873-4626

LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC:

1-800-361-9596



Nos préposés aux renseignements répondront à toutes vos questions sur les services et les programmes des gouvernements du Québec et du Canada.

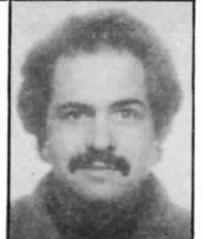
De plus, ils pourront vous aider dans vos démarches auprès des divers ministères et organismes gouvernementaux.

Québec ☐☐☐

Canada

prop.:

Raphaël Desantis



CARROSSERIE R.D. enr.

CENTRE AUTO ASTRO inc.

SPÉCIALITÉS:

DÉBOSELAGE - PEINTURE

ESTIMATION GRATUITE

271-4833
(ATS)

304 est rue St-Zotique
(coin Henri-Julien)
Montréal, Qué. H2S 1L6



6^e party de l'Halloween du Club Abbé de l'Épée

le 31 octobre 1987

Par **Jacques RAYMOND**
et le comité organisateur.
Collaboration spéciale

Le 31 octobre 1987, le Club Abbé de l'Épée organisait, sous la présidence de André Maltais, sa sixième soirée de l'Halloween. L'assistance au party de l'Halloween de l'an dernier ayant été de 235 personnes, nous nous attendions à recevoir autant de monde cette année, voire même davantage.

Mais... pour notre malheur, nous avons dû REFUSER près de 125 personnes, notre local ayant été vite rempli à capacité. Plusieurs, pour plaisanter, nous ont suggéré de louer, qui le Forum, qui le stade "couvert" pour notre party de l'an prochain, tant notre party de l'Halloween est devenu pour le Club Abbé de l'Épée une fête d'envergure.

Nous avons donc pu nous amuser à souhait, avec les 320 personnes qui ont pu trouver place parmi nous, tout en verve et élégamment vêtues. C'est parmi 16 "grands monstres" que nous avons choisi les 10 meilleurs costumes. Parmi 30 autres costumes plus ori-



Le costume le plus original: le joker, à gauche, et le meilleur costume d'halloween, l'araignée géante, à droite.

ginaux, 5 prix furent décernés par tirage au sort. Bien sûr, à cause des costumes, je n'ai pu noter les noms des heureux gagnants et je dois vous dire que tous auraient bien mérité un prix, tant l'imagination de nos participants avait été fertile en trouvailles originales et amusantes, si non carrément "effrayantes"!

Un gros merci s'impose à André Maltais et aux membres de son comité d'organisation pour cette magnifique soirée qu'ils ont su nous préparer avec tant de talent, et surtout pour l'entregent dont ils ont fait preuve. Nos excuses aussi à tous ceux et celles qui sont venu(e)s mais qui ont dû retourner à leur "citrouille" à cause de l'exiguïté du local loué pour la circonstance. Nos vous promettons très sérieusement de louer, pour l'an prochain, une salle tout simplement... colossale!

À tous ceux qui sont venus, merci pour votre présence et votre encouragement, et aurevoir au 7^e party de l'Halloween, en 1988.



L'organisateur de la soirée, André Maltais, à gauche, est ici assisté de Mme Donna Bell, à droite.

Party de Noël du Club Abbé de l'Épée Inc. Samedi, le 5 décembre 1987

Photographe:
Jocelyne CHEVALIER



Le party de Noël du Club Abbé de l'Épée a eu lieu cette année à la Salle Céleste, à Montréal. 60 personnes ont participé à ce banquet. Sur la photo, on assiste à l'arrivée du Père Noël (ou plutôt de la Mère Noëlle). Oh! Oh! Oh!



Quelle agréable coïncidence! On reconnaît ici, au centre, M. Albert Sévigny célébrant son anniversaire de naissance, entouré de ses amis.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

Nouveau conseil d'administration 1987-88

Présidente: Claire Mélançon
Vice-président: Guy Leboeuf
2^e vice-présidente: Jocelyne Proulx

Secrétaire: Joseph Paquin
Sec. corresp.: Marguerite Côté
Trésorier: André Chevalier

Ass. Trés.: Laurent Mignacco
Directeur: Guy St-Pierre
Directrice: Donna Bell

La soirée de St-Valentin
Salle Christophe-Colomb,
6933 Christophe-Colomb
Samedi, le 20 février 88, 20 Hrs.

Super Soirée

À L'occasion du

20^{ème} Anniversaire

de

**L'ASSOCIATION DES SOURDS
DE SHERBROOKE inc.**



Samedi, le 4 juin 1988 à 19h00

**Hôtel le Baron
3200 rue King ouest (Route 112)
Sherbrooke, P.Q.**

Programme

- 19:00 Mot de Bienvenue
- 20:00 Disco-mobile
- 20:30 Salutations aux ex-présidents(es)
- 21:00 Place au Spectacle
- 23:00 Buffet froid & fromage
- 23:30 Tirage & prix de présence
- 24:00 Ouverture du Casino
- 02:00 Fin des activités

Admission générale à la porte seulement: **15,00\$**

Maître de Cérémonie: Marie-Claire Chicoine-Houde
Hôte & Hôtesse: Raymond Vallières & Nancy Lavallée

Pour réservation d'une chambre par soirée avant 2 semaines

	Prix réduit	Prix Ordinaire
1 personne	48,00\$	48,00\$
2 personnes	56,00\$	56,00\$
3 personnes	56,00\$	62,00\$
4 personnes	56,00\$	68,00\$

*Réservation sans frais
1-800-268-9420*

Bienvenue à tous!

Golf... Golf... Golf... Golf... Golf... Golf...



19^{ième} tournoi annuel de l'Association des golfeurs sourds du Québec, Inc.

Les 19 et 20 septembre 1987

au Club de golf La Providence

Par Bernard LESIÈGE
Collaboration spéciale



Pierre LeSiège, gagnant du tournoi, dans la classe "A", avec 136 pts (pointage net), reçoit ici son trophée des mains de Bernard Lesiège, président du tournoi. Il reçoit aussi le trophée perpétuel de l'A.G.S.Q. pour avoir obtenu les meilleurs pointages bruts, soit 75 et 71.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Michel Desjardins, titulaire du meilleur pointage net dans la classe "C", avec 132 pts, reçoit ici son trophée.



Voici le conseil d'administration de l'A.G.S.Q. Assis, de gauche à droite: Ginette Gingras, trésorière, Pierre LeSiège, président, Gilles Boucher, secrétaire. Debout, de gauche à droite: Sylvain Brault, directeur, André Weir, vice-président, Jean Davia, directeur, et Réjean Nadeau, directeur.

CLASSE "A"	SAMEDI	DIMANCHE	BRUT	HP	TOTALES	PRIX
NOM DU JOUEUR						
1. P. LESIÈGE	75 +	71 =	146 -	10 =	136	\$ 140.00
2. L. FAROVLIH	77 +	72 =	149 -	12 =	137	\$ 65.00
2. M. MORRISET	91 +	100 =	191 -	54 =	137	\$ 65.00
3. Y. TURBIDE	81 +	83 =	164 -	26 =	138	\$ 52.50
3. J. DESROSIER	90 +	100 =	190 -	52 =	138	\$ 52.50

CLASSE "B"	SAMEDI	DIMANCHE	BRUT	HP	TOTALES	PRIX
NOM DU JOUEUR						
1. J. GRAVEL	101 +	96 =	197 -	66 =	131	\$ 130.00
2. G. BABIN	103 +	95 =	198 -	62 =	136	\$ 65.00
3. J. DAVIA	97 +	81 =	178 -	36 =	142	\$ 55.00
4. G. BOUCHER	102 +	96 =	198 -	54 =	144	\$ 50.00
5. R. BACKS	104 +	105 =	209 -	64 =	145	\$ 42.50

CLASSE "C"	SAMEDI	DIMANCHE	BRUT	HP	TOTALES	PRIX
NOM DU JOUEUR						
1. M. DESJARDINS	125 +	115 =	240 -	108 =	132	\$ 120.00
2. M. BAZINET	110 +	107 =	217 -	74 =	143	\$ 55.00
2. E. ZIMMER	119 +	114 =	233 -	90 =	143	\$ 55.00
3. R. ROUTHIER	105 +	97 =	202 -	58 =	144	\$ 45.00
4. P. MELANÇON	120 +	107 =	227 -	82 =	145	\$ 40.00



Jacques Gravel, titulaire du meilleur pointage net dans la classe "B", avec 131 pts, reçoit ici son trophée.



Quelle surprise! Bernard Lesiège, président du tournoi, a reçu un cadeau personnel de la part de M. Guy Frédette, pour avoir démontré le meilleur esprit sportif au cours du tournoi. Il reçoit ici ce trophée annuel, sous les yeux de M. Pierre LeSiège, président de l'A.G.S.Q.

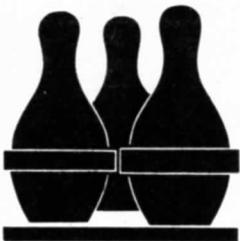


L'Association des Sourds de Beauce Inc.

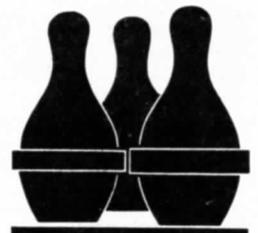
10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 8:00 h à 16:00 h

Michel Thibaudeau - président
Jacques Fortin - vice-président
Lynda Jacques - secrétaire
Yvon Veilleux - trésorier

Ghislain Boucher - directeur
Gilles Fortin - directeur
Alain Gauthier - directeur



11^e grand tournoi de grosses quilles de l'Association de Bowling pour les Sourds du Québec, Inc.



Par **Robert GUINDON**
Secrétaire de l'A.B.S.Q.

Vendredi, samedi et dimanche, les 6, 7 et 8 novembre 1987
au salon de quilles Boulevard, à Montréal

Photographe:
Jean-Marc LACHAMBRE



Les 5 finalistes du tournoi. De gauche à droite: Jacques Gravel, président du tournoi, Jean Lacoste, Robert Guindon, Philippe Mélançon, Berton Veira et André Demers.



Le gagnant du 11^e tournoi de grosses quilles, ayant réalisé le plus haut triple avec handicap, soit 643 pts, M. André Demers, reçoit ici le trophée annuel du tournoi, en compagnie de Jacques Gravel et Pierre Lesiège.



Mme Clémence Breton, gagnante des préliminaires chez les femmes, avec 590 pts, soit le plus haut pointage chez les dames au classement général, s'est vue attribuer le trophée, des mains de Jacques Gravel et Donna Bell.



Voici le comité organisateur du 11^e tournoi de grosses quilles. De gauche à droite: M. Jacques Gravel, président, M. Gilles Gravel, assistant trésorier, Mme Donna Bell, trésorière, et MM. Sylvio Labrecque, directeur, et Robert Guindon, secrétaire.

Plus haut triple sans handicap:
Philippe MÉLANÇON 590 + 39 = 629.

Plus haut triple avec handicap:
André DEMERS 574 + 69 = 643.

Plus haut simple sans handicap:
Joseph LABRECQUE 231 + 13 = 244.

Plus haut simple avec handicap:
Clément FISET 212 + 35 = 247.

LES PRÉLIMINAIRES

Noms	3 parties	H'Cap	Total	Prix	Simple & H'Cap
1. M. André Demers	574	69	643	670,00\$	213 23 236
2. M. Berton Veira	568	66	634	335,00\$	212 22 234
3. M. Philippe Mélançon	590	39	629	225,00\$	199 13 212
4. M. Robert Guindon	567	60	627	180,00\$	201 20 221
5. M. Jean Lacoste	537	90	627	145,00\$	198 30 228
6. M. Maurice Livernois	536	90	626	120,00\$	202 30 232
7. M. Claude Grignon	544	75	619	110,00\$	192 25 217
8. M. Pierre Gonthier	537	75	612	105,00\$	189 25 214
9. M. Raymond Guérard	536	72	608	95,00\$	200 24 224
10. M. Gilles Gravel	567	39	606	86,00\$	201 13 214
11. M. Pierre Lesiège	560	39	599	75,00\$	208 13 221
12. M. Denis Labrecque	549	48	597	69,00\$	193 16 209
12. M. Sylvio Labrecque	534	63	597	69,00\$	186 21 207
14. M. Robert Backs	503	90	593	65,00\$	190 30 220
14. M. Mario Gravelle	488	105	593	65,00\$	189 35 224
16. M. Clément Fiset	486	105	591	62,00\$	212 35 247
17. M. Joseph Labrecque	551	39	590	59,00\$	231 13 244
17. Mlle Clémence Breton	485	105	590	59,00\$	180 35 215
19. M. Carl Giroux	529	60	589	56,00\$	197 20 217
20. M. Réjean Nadeau	536	45	581	54,00\$	199 15 214
21. M. Henri St-Hilaire	542	36	578	52,00\$	208 12 220
22. M. Gaétan Jean	528	48	571	50,00\$	181 16 197
23. M. Gérard Labrecque	539	24	563	48,00\$	212 08 220
24. Mme Rita Pigeon	455	105	560	46,00\$	164 35 199
25. M. Robert Beauchamp	483	69	552	41,00\$	173 23 196
25. M. Gaétan Ladouceur	471	87	552	41,00\$	204 29 233
25. Mlle Ginette Sarrazin	453	99	552	41,00\$	187 33 220
25. M. Sylvain Brault	450	105	552	41,00\$	163 34 197
29. Mme Monique Saladzuis	452	96	548	36,00\$	152 32 186
30. M. Roland Bolduc	484	63	547		190 21 211
31. M. Jean-Paul Côté	441	105	545		160 35 195
32. M. Roger Bélanger	469	72	541		168 24 192
32. M. Jacques Gravel	445	86	541		177 32 209



**CAPABLE DE COMMUNIQUER
AVEC LES DÉFICIENTS AUDITIFS**

Gilbert Thibert

VENTE ET LOCATION

CONTACT PONTIAC BUICK INC. (camions GMC).

3670, Autoroute Laval (440), Ville de Laval, Québec H7T 2H6
Tél.: 682-3670 / 333-8333



Par **Luc MICHAUD**
Chroniqueur sportif



sous les auspices de l'Association des sourds de la Mauricie, Inc.

Il n'y a pas de classement chez les femmes, car une seule équipe féminine était inscrite.

Les équipes de Larry Farovitch et de Suzanne Rivard participeront donc au 10^e championnat canadien de curling des sourds, qui aura lieu à Montréal, du 13 au 19 mars 1988. J'invite donc tous les sportifs sourds du Québec à venir encourager nos deux équipes. Il ne vous reste plus grand temps pour acheter vos billets. Hâtez-vous, vous ne regretterez pas!

Le 8^e Championnat provincial de curling des sourds s'est tenu le 5 décembre dernier, au Club de Curling du Cap-de-la-Madeleine, organisé par l'Association des sourds de la Mauricie, Inc. C'était la deuxième fois que cet organisme organisait un tel championnat sanctionné par la Fédération sportive des sourds du Québec. Trois équipes masculines et une équipe féminine étaient inscrites au tournoi.

Vers 9h00 am, le directeur du comité non-olympique de la F.S.S.Q., M. Luc Michaud, donnait le signal du départ. L'équipe de Larry Farovitch était opposée à celle de Bill Craig, et l'équipe perdante devait ensuite jouer contre l'équipe de Richard Gingras.

L'équipe de Larry Farovitch a remporté une belle victoire, au compte de 14 à 6, sur l'équipe de Bill Craig. Il faut dire que l'équipe de Bill Craig devait compter sur deux jeunes joueurs inexpérimentés, en la personne de Jacques Gariépy et de Pierre Carrier. La présence de deux vétérans, Thomas Boroday, un ancien président de la F.S.S.Q., et Bill Craig, n'aura pas suffi à leur procurer la victoire.

En deuxième partie, l'équipe de Richard Gingras de l'A.S.M. a été vaincue au compte de 11 à 4 par celle de Bill Craig, les mauriciens ayant abandonné la partie avant la fin, tant leurs adversaires étaient puissants. Par la suite, l'équipe de Bill Craig affrontait de nouveau l'équipe de Larry Farovitch, et elle a failli remporter la victoire, ne s'inclinant que par un point, le compte final étant de 6 à 7 en faveur de l'équipe de Larry Farovitch.

Finalement, la dernière partie opposait l'équipe de Richard Gingras à celle de Larry Farovitch mais, encore une fois, les mauriciens durent s'avouer vaincus avant la fin de la partie. L'équipe championne du tournoi fut donc celle de Larry Farovitch, puisqu'elle n'a perdu aucune partie.

Du côté du championnat féminin, comme une seule équipe était inscrite, soit celle de Suzanne Rivard de l'A.S.M., c'est cette équipe qui a remporté le championnat féminin, faute d'adversaire. Mais elle a quand même joué une partie de démonstration contre une équipe junior féminine venant de Montréal. L'équipe de l'A.S.M. a remporté les honneurs, au compte de 10 à 4.

Vers 23 heures, c'était la distribution des trophées aux équipes gagnantes du tournoi. L'équipe de Larry Farovitch s'est méritée le trophée de la F.S.S.Q., tandis que l'équipe de Bill Craig arrivait en 2^e position et celle de Richard Gingras en 3^e position. Le meilleur joueur du tournoi fut Julio Fuoco, avec une moyenne de 64.3%, tandis que celui ayant fait preuve du meilleur esprit d'équipe fut Thomas Boroday. Pour sa part, l'équipe féminine de l'A.S.M. a reçu automatiquement le trophée de la F.S.S.Q., étant la seule équipe en liste.

Pour terminer, le directeur du comité non-olympique de la F.S.S.Q., M. Luc Michaud, a remercié l'A.S.M. pour avoir bien voulu accepter d'organiser ce tournoi de championnat dans leur ville. Merci aussi à Ruth Rivard et à son équipe pour leur magnifique travail.

Voici maintenant le classement des joueurs masculins.

NOMS	ÉQUIPES	MOY.	NOMS	ÉQUIPES	MOY.
1 - J. Fuoco	M.A.D.	64.3%	7 - P. Carrier	M.A.D.	42.7%
2 - G. Mills	A.S.M.	53.8%	8 - T. Boroday	M.A.D.	42.3%
3 - L. Farovitch	M.A.D.	53.2%	9 - B. Craig	M.A.D.	41.1%
4 - M. Raby	M.A.D.	50.9%	10 - Y. Ayotte	A.S.M.	35.5%
5 - R. Gingras	A.S.M.	50.0%	11 - J. Gariépy	M.A.D.	31.3%
6 - A. Guillemette	M.A.D.	45.8%	12 - R. St-Pierre	A.S.M.	26.9%

M.A.D.: Montreal Association of the Deaf.

A.S.M.: Association des sourds de la Mauricie.



L'autre équipe du M.A.D.: Larry Farovitch, Mike Raby, André Guillemette, Julio Fuoco.
Photographe: Luc MICHAUD



L'équipe féminine de l'A.S.M.: Rita Marchand, Marjolaine Huard, Patricia Petit, M.-J. Lefebvre, Suzanne Rivard.



M. Luc Michaud et Mlle Gigi Fiset remettent ici le trophée du meilleur esprit d'équipe à M. Thomas Boroday.

(suite)



L'équipe masculine de l'A.S.M.: Richard Gingras, Georges Mills, R. St-Pierre et Y. Ayotte.



L'équipe du M.A.D.: Pierre Carrier, Jacques Gariépy, Thomas BORDAY, Bill Craig.



La présidente de la F.S.S.Q., Mlle Gigi Fiset, remet à Julio Fuoco le trophée du meilleur joueur du championnat.



Voici le comité organisateur du 8^e championnat provincial de curling pour les sourds: Annette Gingras, Ruth Rivard, présidente, François Gauthier, trésorier.

Mini-Nouvelles

Le conseil d'administration de la F.S.S.Q. a nommé récemment M. Élias Roël au poste de directeur du comité olympique de la F.S.S.Q. Nous lui souhaitons bonne chance et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

En passant, avis à tous ceux et celles qui désirent participer aux Jeux mondiaux d'été des sourds, qui auront lieu à Christchurch, Nouvelle-Zélande, en 1989, ou bien aux compétitions nationales de qualification: adressez-vous à M. Roël, au 10,055, rue Papineau, Montréal, Qc H2B 1Z9, ou bien téléphonez-lui au numéro (514) 648-4522. M. Roël se fera un plaisir de vous aider.

De plus, M. Roël organisera cette année un marathon silencieux pour recueillir des fonds pour permettre à la F.S.S.Q. d'envoyer des athlètes québécois aux Jeux mondiaux d'été des sourds, en 1989. Si vous désirez participer au marathon ou aider à son organisation, communiquez avec M. Roël, à l'adresse ci-haut mentionnée.

AVIS

Tout organisme désirent organiser le 9^e championnat provincial de curling des sourds, en 1989, peut s'adresser au directeur du comité non-olympique de la F.S.S.Q., M. Luc Michaud, au 10,055, rue Papineau, Montréal, Qc H2B 1Z9.

Aux membres actifs et aux associations locales affiliées: n'oubliez pas de renouveler votre cotisation annuelle pour l'année 1988. Adressez-vous à la registraire de la F.S.S.Q., Mlle Nathalie Gagnon, à l'adresse ci-haut mentionnée.

Association locale affiliée: **75,00\$** par année.
Membres actifs de la F.S.S.Q.: **10,00\$** par année. (Les membres actifs adultes doivent obligatoirement être membres d'une association locale affiliée. Seuls les étudiants sont dispensés de cette obligation.)

Une partie de chasse bien réussie, au lac Labelle

Par Yvon SCHINCK

Le premier novembre dernier, je suis allé à la chasse pendant une semaine avec deux autres hommes. Nous nous sommes rendus au lac Labelle, dans les Laurentides. J'ai eu la chance de tuer un petit chevreuil.



De gauche à droite: Jacques Hart, Yvon Schinck et Roger Cyr.

Association au Québec pour
Enfants avec Problèmes Auditifs



3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

Siège social: 700 boul. Lebeau,
St-Laurent, Québec, H4N 1S1 / 332-4440

Si non réclamé, retourner à:

**l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.**
10 055 rue Papineau
Montréal, Qc. H2B 1Z9



A.S. Telecom inc.

spécialistes en COMMUNICATIONS-INSTALLATIONS specialists

**SUPERPRINT
MODÈLE 200 OU 400**



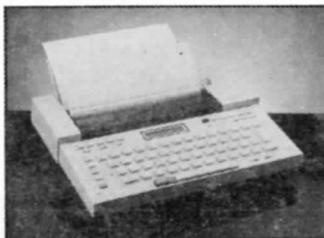
MINICOM II



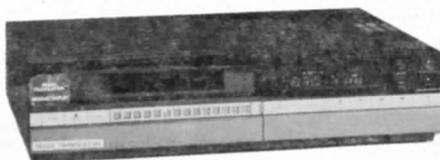
MINICOM IV



INTELETYPE B

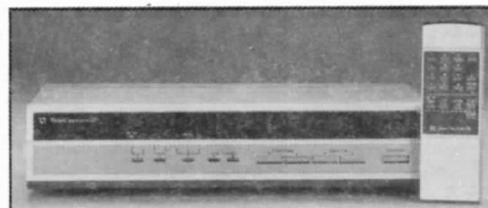


**VIDÉO
THE CAPTION MASTER**



DÉCODEURS

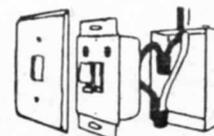
**ADAPTEUR
TELECAPTION-II**



PRODUITS P.C.I.:

- 1- MONITEUR DE PORTE
- 2- MONITEUR DE TÉLÉPHONE
- 3- MONITEUR DE FUMÉE
- 4- MONITEUR DES CRIS DU BEBE

AC102
AC100
AC106
AC105



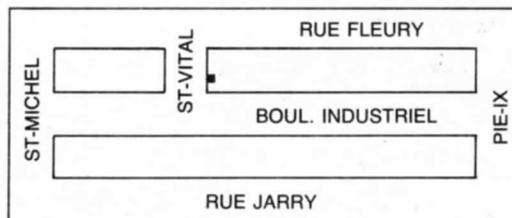
A.S. TELECOM INC. vous offre l'équipement le plus moderne pour assister les sourds.

A.S. TELECOM INC. est toujours à l'avant-garde pour les nouveaux équipements pour malentendants.

La réparation de tout équipement défectueux est faite localement, par nos techniciens experts.

1- A.S. TELECOM INC.

9915 St-Vital
Montréal-Nord, Qc
H1H 4S5
Tél.: (514) 326-5423 - M. Silla
(514) 326-5429



2- Service Protection de l'Ouïe

1620 rue Sheppard
Sillery, Qc
G1S 1K3

3- Daniel Bernard

954 Ferrant
Ancienne-Lorette, Qc
G2E 3R5
Tél.: (819) 871-2329

4- MALENTENDANTEX INC.

La Clinique du Malentendant
Polyclinique du Saguenay
874 Boul. de l'Université
Bureau 310
Chicoutimi, Qc
G7H 6B9

5- Normand A. Laplante & Ass.

250 rue King E.
Sherbrooke, Qc
J1G 1A9

6- Distributeur R. R. Roy

30 Wellington sud
Sherbrooke, Qc
J1H 5C7